

LE MAGAZINE D'INFORMATION ANNUEL DE L'ASSOCIATION VOSGIENNE
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES

l'Autre, c'est Nous!

DE L'ENFANT À L'ADULTE



AVSEA • N° 127 • ANNÉE 2023



www.avsea88.com

AU SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	> PAGE 3
EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	> PAGE 4
ORGANIGRAMME AVSEA	> PAGE 5
GOVERNANCE ASSOCIATIVE	> PAGE 6
DIRECTION GÉNÉRALE	> PAGE 7
LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AVSEA	> PAGE 8
LE COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE DE L'AVSEA	> PAGE 9

UN PROJET ASSOCIATIF EN MOUVEMENT

LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR > BÉNÉVOLE ASSOCIATIF	> PAGE 11
LE RÔLE DE LA COMMISSION FINANCES	> PAGE 12
COUP'S DE POUCE : ÇA BOUGE DU CÔTÉ DU COMITÉ LOCAL DE REMIREMONT !	> PAGE 13

LA VIE DES DISPOSITIFS

CÈDRE > UN PARTENARIAT QUI DONNE DE L'ÉLAN AUX JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR CEDRE	> PAGE 15
MDAJA > DESTINATION BIEN-ÊTRE POUR LES ADOS	> PAGE 16
LA CROISÉE > DES ÉQUIPES MOBILES AU PLUS PRÈS DES USAGERS DE DROGUE	> PAGE 17
DAPJ > UNE COOPÉRATION CEDRE ET DAPJ AUTOUR DE LA GESTION BUDGÉTAIRE PAR LES JEUNES MAJEURS	> PAGE 18
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > INAUGURATION D'UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE AUTISME	> PAGE 19
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > UN PROJET IMMOBILIER DE GRANDE AMPLÉUR POUR L'ESAT	> PAGE 20
DISPOSITIF ADULTE ET HANDICAP > LE FOYER LA RÉSIDENCE : UN PAS VERS L'AUTONOMIE	> PAGE 22
DISPOSITIF ADULTE ET HANDICAP > LA MADAPH : UN TREMPLIN POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP	> PAGE 23

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCE

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS AVEC TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE	> PAGE 25
DIRECTION GÉNÉRALE > DES OUTILS RH	> PAGE 28
DISPOSITIF ADULTES HANDICAP > LOGIQUES DE PARCOURS : DES SOLUTIONS INNOVANTESF	> PAGE 31

CARTES D'IDENTITÉ DES DISPOSITIFS

DISPOSITIF CÈDRE > PARCOURS D'ENFANTS ET TRAJECTOIRES DE VIE	> PAGE 33
DISPOSITIF CÈDRE > CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ NOMADE	> PAGE 34
DISPOSITIF MDAJA > MAISON DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES	> PAGE 36
DISPOSITIF DAPJ > DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE	> PAGE 37
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP	> PAGE 38
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI	> PAGE 39
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR TRAVAIL PROTÉGÉ	> PAGE 40
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE	> PAGE 41
DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > ASSOCIATION LES GEMOIS VOSGIENS	> PAGE 43
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > IME JEAN POIROT	> PAGE 44
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > LES ÉPILOBES & SESSAD	> PAGE 45
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > UEMA & UEEA	> PAGE 46
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > LA CROISÉE & SÉPIA	> PAGE 47
DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP > CSAPA & CAARUD	> PAGE 48
GLOSSAIRE	> PAGE 49
LES ANNONCEURS	> PAGE 50



Certification PEFC

La certification PEFC garantit que le papier utilisé pour vos impressions provient de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. La priorité au développement durable conduit aujourd'hui à raisonner sur de nouveaux critères tels que la protection de l'environnement, le cycle de vie des matériaux, leur recyclage ou leur impact énergétique. La certification PEFC: une nouvelle preuve de notre responsabilité environnementale. Pour une gestion durable de la forêt!

Responsable de publication : Nicolas SABATINI, Directeur Général de l'AVSEA

Attachée de communication : Anaïs HAYOT

Crédits photos : AVSEA

Conception graphique : DargDesign - Anould

Impression : l'Ormont-Imprimeur sur du papier Clairefontaine - Saint-Dié-des-Vosges



LE MOT DU PRÉSIDENT



Je suis heureux de vous présenter ce 127^e bulletin de notre Association. Ce magazine nous permettra de revenir sur l'année 2022, et de vous partager nos projets en cours et à venir. Avenir qui, nous l'espérons tous, permettra enfin de mettre la décennie 2020 sur de bons rails ! En ce sens, ce bulletin sera à nouveau la voix de l'AVSEA, des professionnels, bénévoles-acteurs et des personnes accompagnées qui la composent au service de l'Autre.

Pour ma part, je vous propose ici quelques focus sur notre actualité sur lesquels j'insistais à l'occasion des vœux. Je souhaite tout d'abord revenir avec vous sur les suites des deux grandes orientations que je partageais avec vous il y a un an déjà, concernant les évolutions en cours de deux de nos Dispositifs : Adultes et Handicap, Enfance et Handicap. Ces deux Dispositifs ont engagé une réflexion qui devra leur permettre d'envisager des logiques inclusives adaptées, modulables, diversifiées en réponse aux besoins et attentes effectives des personnes accompagnées et de leur entourage.

Concernant le Dispositif Adultes & Handicap :

Le travail de préfiguration de ce Dispositif s'est poursuivi en 2022. La mise en œuvre de ce vaste projet a débuté en début d'année. Un mot d'ordre pour cette nouvelle organisation : accompagner les personnes au plus près de leurs besoins et attentes. Notre organisation doit permettre une collaboration renforcée, transversale, ancrée sur le territoire, pour un parcours vertueux et inclusif des personnes. Pour répondre à ces enjeux, une organisation en plateforme, prévoyant des passerelles et s'appuyant sur la nomenclature SERAFIN-PH apparaît être la mieux adaptée. Il ne s'agit pas ici de remettre en question la singularité des structures mais bien de repenser nos façons d'agir et permettre des interventions croisées. Pour ce faire, Monsieur Florent PREVOST a poursuivi la démarche de décloisonnement initiée dès 2021 avec la création de la fonction de Directeurs de missions, respectivement experts dans le domaine de l'Inclusion et la Sécurisation Professionnelle et celui de la Relation et Accompagnement des Usagers. Monsieur Romain BOUVIER et Monsieur Alain MATHMANN se voient désormais secondés par une nouvelle équipe de cadres coordinateurs répartis en secteurs sur le territoire depuis le début de l'année : Monsieur Cyril COURTIOL, dans le Centre, Madame Isabelle VUILLAUME dans l'Ouest et Madame Marie ANTOINE dans l'Est.

Concernant le Dispositif Enfance & Handicap :

Après le départ de Madame Véronique VIRY pour une retraite bien méritée en juillet 2022, Monsieur Kévin COLIN, a pris sa suite. Il est aujourd'hui épaulé dans sa tâche par Monsieur Frédéric SIARD, Directeur Adjoint, Madame Christelle WAGSCHAL, Madame Camille MARC, toutes deux cheffes de service. Cette équipe pilote actuellement une démarche d'étude de besoins des enfants et des familles accompagnés par le Dispositif Enfance & Handicap ou le sollicitant.

Il s'agit ici de pouvoir mesurer et appréhender les besoins de transformation de l'offre existante et d'intégrer, de manière réaliste, les attendus des politiques publiques ainsi que les orientations du Projet Régional de Santé. Notamment des logiques inclusives adaptées, modulables et diversifiées en réponse aux besoins et attentes effectives sur un territoire comme le nôtre. Ces deux axes sont développés plus spécifiquement dans la rubrique « Mise en cohérence de nos compétences » sous la plume de Messieurs COLIN et PREVOST.

Sur le plan de la Vie Associative et Institutionnelle, l'Assemblée Générale du 30 juin statuera sur l'actualisation de notre Projet Associatif. Initié en septembre 2022, cette démarche a rythmé la fin d'année et le premier semestre 2023 avec une démarche participative. Professionnels et bénévoles ont contribué à l'élaboration de ce document qui guidera nos actions jusqu'en 2028. Je profite de ce magazine pour remercier chacune et chacun de son investissement.

Enfin, je souhaite terminer mon intervention en soulignant l'investissement de notre Association concernant les enjeux de revalorisation salariale des professionnels de notre Secteur.

*Depuis novembre 2021, l'AVSEA s'engage dans les différents mouvements fédéraux demandant **l'application des mesures « Ségur » pour tous**. Cette mobilisation n'a pas été vaine : certaines avancées ont été obtenues. Mais cela restera insuffisant et insatisfaisant tant que certains périmètres d'activité ou que les salariés dits « support » resteront oubliés !*

Le Président de l'AVSEA
Dr François CONRAUX

EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CINQ ANS, LE TEMPS D'UN PROJET... LE GERME D'UN PROCHAIN



Chères lectrices, chers lecteurs, fidèles à notre Association,

Ce 127^e Bulletin, dont la construction et l'ambition sont d'entrer en résonance avec les orientations et le sens de l'action posés par notre Projet Associatif, boucle le cycle de cinq années, initié en juin 2018 à l'occasion de l'approbation par notre Assemblée Générale, de notre premier Projet Associatif.

Cinq ans, cela passe finalement très vite ! Durant cette période, vous avez eu l'occasion, au fil des pages de nos cinq derniers Bulletins, de mesurer l'engagement des forces vives de l'AVSEA, dans le cadre d'inscription de notre Projet 2018-2023, au profit des Personnes que nous accompagnons. Notamment au plus fort des plus de deux années qu'aura duré la crise sanitaire et de ses effets déléteres que chacun a pu mesurer.

En dépit de cette période entravante, nous avons été solidairement attentifs à ne pas perdre le fil de ce Projet. Au contraire, il nous a guidé et nous a permis de tenir le cap au plus fort de la tempête. Les principes de non-exclusion et d'accueil inconditionnel y ont été notamment concrètement éprouvés. Force est de constater qu'ils n'ont jamais été aussi nécessaires et d'actualité !

Les cinq années écoulées apportent également matière à réflexion et sont, en ce sens, source d'inspiration pour l'avenir. Elles constituent le terreau de notre futur Projet 2023-2028. Depuis la rentrée 2022, Administrateurs et Professionnels de l'AVSEA travaillent ainsi à sa construction afin de le soumettre à l'approbation de notre Assemblée Générale 2023.

Ce projet 2023-2028 a pour intention première de poursuivre, à notre niveau, notre contribution au décloisonnement des politiques publiques et, par conséquent, à la construction des réponses aux besoins sur les Territoires. Il s'attachera très particulièrement à promouvoir l'esprit de dynamique d'accompagnement en plateformes de service qu'évoquait Monsieur le Président CONRAUX dans le cadre de son dernier Rapport Moral.

A cet endroit, la question de la transversalité, entendue au sens de dynamique de travail, continuera par conséquent d'y tenir une place centrale. En effet, elle invite les structures, les Dispositifs et l'AVSEA dans son entièreté à s'extraire de leur seule et simple capacité de réponse pour mobiliser des compétences complémentaires avec la volonté d'un traitement commun des situations. Cette dynamique transversale doit pouvoir constituer une réponse aux situations les plus complexes. Celles pour lesquelles une organisation type du champ social ou médico-social n'a pas la capacité de répondre seule. Mises en cohérence au service d'un parcours de vie, les compétences complémentaires doivent ainsi pouvoir être mobilisées et articulées pour amplifier la capacité collective d'accompagnement et prévenir les ruptures de parcours.

Il s'agit en particulier des compétences internes à l'AVSEA, des compétences des réseaux de Bénévoles, des compétences des Partenaires institutionnels et associatifs, des compétences de la Personne accompagnée comme celles mobilisables dans son environnement.

La transversalité se définit donc dans ce cadre par la mobilisation et la mise en cohérence de ces compétences diversifiées. Mais à cet instant, je vous laisse tout simplement parcourir ce Bulletin annuel et prendre connaissance de certaines « tranches de vie » de notre Association, parce que c'est bien de cela dont il est question ici : la Vie et la Dignité de celle-ci !

Je tiens à adresser mes vifs remerciements à l'ensemble des contributeurs qui se sont investis dans la construction de cette 127^e édition. J'ai notamment une pensée particulière pour Sylvianne MANGEL, cheville ouvrière de la conception de notre Bulletin depuis de nombreuses années, qui, après avoir mis ce nouveau numéro sur les rails, a pris le chemin d'une retraite bien méritée le 17 avril dernier. Sylvianne laisse à Anaïs HAYOT, qui prend sa suite, des fondamentaux solides, socle de la construction d'une politique globale de communication associative. Un grand MERCI !

Je vous souhaite une agréable lecture !

Nicolas SABATINI,
Directeur Général de l'AVSEA

ORGANIGRAMME AVSEA



Les Établissements et Services gérés par les 6 Dispositifs AVSEA

Dispositif Cèdre - Parcours d'Enfants et Trajectoires de Vie :

- Hébergements Mineurs.
- Accompagnement des Jeunes Majeurs.
- Lieux d'Accueil Individualisé (LAI).
- Activités de Jour.
- Intervention Éducative Renforcée à Domicile (IERD).
- Accueil d'Urgence
- **CER NOMADE** : Centre Éducatif Renforcé

Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique :

- **SMPM** : Service Mandataire à la Protection des Majeurs.
- **SDPF** : Service Délégué aux Prestations Familiales.
- **Service d'Accompagnement au Logement** : médiation et intermédiation locative
- **Point Conseil Budget**

Maison des Adolescents et Jeunes Adultes (MDAJA)

- Siège basé à Epinal.
- Une antenne ouverte à Remiremont et une antenne à Saint-Dié-des-Vosges en partenariat avec SELIA Association

Dispositif Adultes & Handicap :

• Secteur Parcours d'Emploi : EMPLOI ACCOMPAGNÉ 88 CAP EMPLOI VOSGES :

Organisme de placement spécialisé au service des personnes handicapées et des employeurs - 5 Agences situées à Épinal, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié-des-Vosges.

MADAPH : Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes Handicapées.

ZSA : Service de Solidarité Active.

• Secteur Travail Protégé :

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail : Sous-traitance industrielle ; Productions et prestations extérieures

• Secteur Habitat et Vie Sociale

- Foyer La Résidence à Mirecourt.
- Foyer La Tuilerie à Epinal.
- Résidence Nausicaa à Epinal.
- Résidence Accueil à Saint-Dié-des-Vosges.
- **SAVS** : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale à Epinal.
- Convention pour la gestion et l'animation des 5 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) situés à Remiremont - Épinal - Mirecourt et Saint-Dié-des-Vosges (Gémois Vosgiens et Rêve Atypique)

Dispositif Enfance et Handicap

- **IME Jean POIROT** : Institut Médico Éducatif Fontenoy Le Château.
- **Les EPILOBES** : Hébergement d'Adolescents porteurs de troubles du spectre autistique à Épinal.
- **SESSAD** : Service de Soins Spécialisés à Domicile pour enfants déficients intellectuels et porteurs de troubles du spectre autistique.
- **UEMA** : Unités d'Enseignement Maternelle pour Enfants Autistes à Epinal et Saint-Dié-des-Vosges.
- **UEEA** : Unité d'Enseignement Élémentaire pour Enfants Autistes à Epinal

Dispositif Addictologie La Croisée :

- **SEPIA** : Service d'Education, Prévention et Information en Addictologie.
- **CSAPA** : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.
- **CAARUD** : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers des Drogues.

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LE BUREAU

Président : **Docteur François CONRAUX**

Vice-Présidente : **Monique RINDERNECK**

Trésorier : **André HALTEBOURG**

Trésorier Adjoint : **Daniel RODRIQUE**

Secrétaire Générale : **Monique RINDERNECK**

Membres du bureau : **Jean-Marie DEL GENINI, Yvan LECLERC, Hélène LEFORT,**

Daniel MOINE, François PICOCHÉ, Bruno SMETRYNS

Le rôle des Membres du Bureau :

Les membres du Bureau assurent collégialement la gestion courante de l'Association. Ils préparent et s'assurent de la mise en œuvre par la Direction Générale de la politique associative et de ses décisions, notamment :

- Déterminer et mettre en œuvre la politique associative notamment au travers du projet associatif,
- Préparer et déterminer les délibérations du Conseil d'Administration qui relèvent des pouvoirs de ce dernier,
- Étudier l'évolution de ses moyens en fonction des besoins recensés,
- Centraliser la gestion financière et salariale des établissements et services,
- Animer des études ponctuelles et des conférences-débats,
- Informer le public, les adhérents et les salariés de ses actions, par la diffusion du bulletin annuel,
- Développer les outils de communication des établissements et services,
- Assurer un soutien logistique pour les établissements et services pour les projets de toute nature.
- Autoriser des personnes à représenter l'Association, tant au niveau local qu'au niveau national dans les différentes instances dans lesquelles l'Association peut avoir un intérêt, compte tenu de son objet social et de ses activités à participer.

Le Conseil d'Administration :

Membres élus :

BAUMGARTNER Odile, BILQUE Raymonde, CONRAUX François, DEL GENINI Jean-Marie, HALTEBOURG André, KERANGUEVEN Françoise, LECLERC Yvan, LEFORT Hélène, LHOTE Patrice, MOINE Daniel, PICOCHÉ François, RINDERNECK Monique, RODRIQUE Daniel, SMETRYNS Bruno, TIAGO-OHNIMUS Anna-Sophia, VILLAUME Michel.

Le rôle du Conseil d'Administration :

Il est investi de pouvoirs pour faire ou autoriser tous actes ou opérations permis à l'Association et qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée Générale, dont notamment sur proposition du Bureau, par exemple :

- Définir les orientations de l'Association.
- Décider des créations, suppressions et modifications d'établissements et services,
- Décider des aliénations, acquisitions, cessions échanges et emprunts, sans limite de montant.
- Décider les opérations relatives à la conservation du patrimoine de l'Association,
- Arrêter les budgets soumis aux Autorités de Tarification et de Contrôle et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale
- Proposer à l'Assemblée Générale la nomination des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants.
- Établir les convocations aux Assemblées Générales et fixer leur ordre du jour.
- Nommer et révoquer les membres du Bureau.
- Approuver le règlement intérieur de l'Association.
- Consentir par écrit à un administrateur ainsi qu'au Directeur Général toute délégation de pouvoirs, de signature ou de représentation, pour une mission déterminée.
- Requérir l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire lorsque l'Association est dans l'impossibilité de faire face au passif exigible avec son actif disponible.

Le rôle de L'Assemblée Générale

Convoquée en réunion Ordinaire :

L'Assemblée Générale entend le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier, constitutifs du rapport de gestion et les rapports du Commissaire aux Comptes.

- Elle nomme les commissaires aux comptes titulaires et suppléants.
- Elle approuve le montant des cotisations proposées par le Conseil d'Administration.
- Elle approuve les comptes de l'exercice clos et donne quitus de leur gestion aux administrateurs.
- L'Assemblée Générale ordinaire procède à l'élection et à la révocation des administrateurs.

Convoquée en réunion Extraordinaire :

L'Assemblée Générale a compétence pour procéder à la modification des statuts, à la dissolution de l'Association et à la dévolution de ses biens, à la transmission universelle de son patrimoine, sa fusion ou à sa transformation.

Siège AVSEA

BP 51045

88051 ÉPINAL CEDEX

Tél. 03 29 34 45 42

Fax 03 29 34 79 54

Courriel : direction.generale@avsea88.com

DIRECTION GÉNÉRALE

LA DIRECTION

Directeur Général : **Nicolas SABATINI**
 Directrice Générale Adjointe : **Valérie VALENTIN**
 Attachée de Direction et Communication : **Anaïs HAYOT**
 Responsable Administration RH
 et Paie : **Michèle POULMAR**
 Responsable des Moyens Généraux : **Stéphane DAVID**
 Responsable Qualité Associatif : **Jean-Christ ALBERT**

Responsable Développement RH
 et Relations Sociales : **Anne-Sophie DIDIER**
 Chargée des Affaires Sociales : **Zoé CAILLE**
 Service RH : **Bénédicte MEYER, Aurélie SÉSÉ,**
Laure FERRARI
 Comptabilité Gestion : **Carole DIDIER**
 Accueil et Communication : **Aurore BUC**

Les missions et attributions de la Direction Générale s'articulent autour de deux dimensions :

1. LA MISSION DE MANAGEMENT STRATÉGIQUE DU SIÈGE :

Interface entre les instances associatives (Bureau et Conseil d'administration), la Direction Générale assure le pilotage des orientations stratégiques et le portage des projets.

• Le rôle de pilotage stratégique

Cette mission repose sur le principe que seule une vision centralisée peut permettre d'apporter des réponses satisfaisantes en lien permanent avec la réalité de nos établissements, la Direction Générale porte la mission de pilotage stratégique associatif et ce, dans un contexte d'évolution forte des politiques publiques, visant à une rationalisation de la dépense et à une optimisation des financements.

En ce sens, si les établissements et services constituent le cadre général de la mise en œuvre des projets dans une logique de décentralisation des structures au plus près des personnes accueillies, ils restent des moyens à adapter en permanence pour répondre au mieux à chaque situation particulière (évolution du besoin de prise en charge des usagers ou des financements).

C'est cette vision de l'engagement inscrit au cœur de notre charte associative qui nous pousse à réfléchir en permanence sur l'ensemble de notre périmètre et à la mise en œuvre des complémentarités entre nos différents Dispositifs d'accompagnement.

Plus qu'une simple vision gestionnaire de niche ou d'opportunité, nous nous efforçons au quotidien de porter un développement harmonieux et en cohérence avec l'ensemble de nos valeurs associatives.

• Le rôle de veille

La Direction Générale assure un rôle de veille très diversifiée :

- Veille réglementaire concernant l'évolution des textes régissant notre secteur.
- Veille juridique en droit social, fiscal, comptable, ...

- Stratégique concernant les opportunités de développement.
- Le rôle de structuration et de management de la politique qualité.

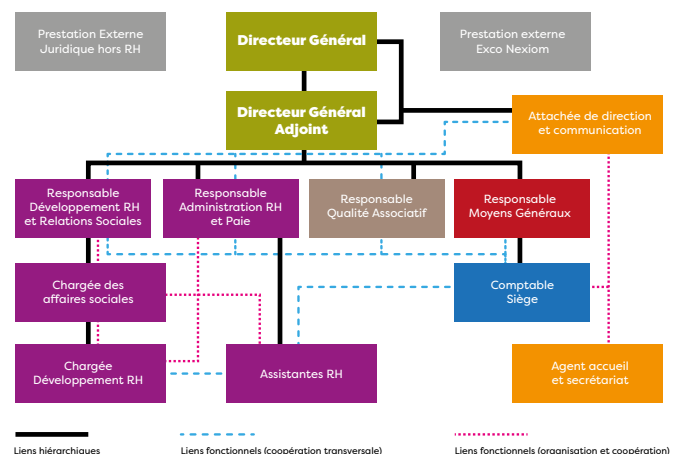
La Direction Générale assure le suivi et l'animation des Plans d'Amélioration de la Qualité des établissements et services résultant de la première génération d'évaluations externes ainsi que du processus d'évaluation interne. Parallèlement et en support à cette démarche d'amélioration continue de la qualité, nous nous devons de structurer un véritable système d'assurance qualité associatif à même de garantir aux personnes que nous accompagnons ainsi qu'à nos partenaires financeurs, le meilleur niveau de qualité de prestations possible.

2. LA MISSION D'APPUI / SUPPORT DU SIÈGE :

Celle-ci s'articule autour de 5 axes :

- L'axe « Gestion financière et budgétaire »
- L'axe « Gestion des Ressources Humaines »
- L'axe « Gestion et optimisation des Moyens généraux »
- L'axe « Qualité, Responsabilité Sociétale de l'Entreprise »
- L'axe « Communication »

Organigramme de la Direction Générale



**Direction Générale
AVSEA**

19 rue du coteau
 88000 DOGNEVILLE
 Tél. 03 29 34 45 42
 Fax 03 29 34 79 54
 Courriel :
 direction.generale@
 avsea88.com

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DE L'AVSEA





LE COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE) DE L'AVSEA

Les missions du CSE

- Présenter les réclamations individuelles et collectives des salariés (les salariés peuvent s'adresser directement aux élus en envoyant un mail à questioncse@avsea88.com)
- Assurer l'expression collective des salariés

Le CSE a pour mission d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

- Attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail : Le CSE, dispose de prérogatives spécifiques dans les domaines de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

- Attributions en matière d'activités sociales et culturelles : Le CSE assure, contrôle ou participe à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise (cantine, crèches, activités sportives, colonies de vacances, institutions de prévoyance...) prioritairement au bénéfice des salariés, de leur famille et des stagiaires, quel qu'en soit le mode de financement.

Le CSE, qui remplace les anciennes instances représentatives du personnel (CE, DP et CHSCT), a été mis en place suite aux dernières élections professionnelles qui se sont déroulées le 26 novembre 2019 et le 10 décembre 2019.

Vos représentants au CSE :

Collège	Siège	Candidats élus	Dispositif	Fonction au CSE
Ouvriers, Employés, Techniciens	Titulaires	Valérie RUEZ (CGT) Denis GERARDIN (CGT) Garence CHATON (CFDT) Sylvie GREMILLET Gwennael LE PRETTRE (CFDT)	Cèdre Adultes & Handicap Adultes & Handicap Adultes & Handicap Adultes & Handicap	Secrétaire Adjointe Membre Membre Secrétaire Membre
	Suppléants	Angélique GAULARD (CGT) Jonathan DURAND (CGT) Magali GEHIN (CGT)	Cèdre Cèdre DAPJ	Membre Membre Membre
Techniciens supérieurs	Titulaires	Jérémy GLAY (CGT) Jean-Pierre BARROIS (CGT) Hélène THOCKLER (CFDT) Laëtitia ROLLOT (CGT)	Adultes & Handicap Cèdre Adultes & Handicap Enfance & Handicap	Trésorier Membre Membre Trésorière Adjointe
	Suppléants	Murielle BRETON (CGT) Yohann RINGENBACH (CFDT)	Cèdre Addictologie La Croisée	Membre Membre
Cadres	Titulaires	Isabelle VINCENT (CFDT) Stéphane DAVID (CFDT)	Cèdre DG	Membre Membre
	Suppléants	Ophélie JARDON (CFDT)	Cèdre	Membre
Représentants syndicaux au CSE	CFDT CGT	Xavier BARADEL Véronique LECOMTE		

Les principales actions du CSE en matière d'activités sociales et culturelles

- Participation financière de 10 € / mois à la mutuelle
- Chèques cadeaux de fin d'année (sous conditions)
- Participation financière de 15 € par salarié aux activités sportives et culturelles (sous conditions)
- Acquisition de chèques vacances (sous conditions),
- Chèques-cadeaux pour évènement familial (mariage, naissance, PACS, départ à la retraite),
- Participation financière aux médailles du travail,
- Participation financière de 5 € par salarié pour un repas « d'équipe » de salariés de l'AVSEA,
- Accès aux prestations offertes par InterCEA
- Vente de billetterie.

Permanences :

2, rue Pierre Simonet
88000 ÉPINAL

• Mercredi de 9h00 à 11h30

• Jeudi de 9h00 à 12h30

et 13h15 à 16h00

Tél. : 06 47 92 33 53

Courriel : cse@avsea88.com

UN PROJET ASSOCIATIF **EN MOUVEMENT**

LE FONDEMENT DE STRATÉGIE ASSOCIATIVE QUATRE AXES D'ORIENTATION POLITIQUES :

- **Promouvoir un bénévolat engagé et républicain.**
- **Soutenir l'implication et la participation collective des professionnels.**
- **Mobiliser les ressources et innover pour accompagner les parcours de vie les plus fragilisés.**
- **Développer la transversalité des actions entre Dispositifs.**



AVSEA

LE RÉFÉRENT ADMINISTRATEUR BÉNÉVOLE ASSOCIATIF

Le référent administrateur est prévu par les statuts de l'AVSEA (article 15 des statuts), son rôle est précisé par le règlement intérieur des statuts (titre 5 du règlement intérieur).

Qui peut être administrateur référent au sein de l'AVSEA ?

C'est un membre du Bureau de l'Association ou un membre du Conseil d'Administration coopté.

Pourquoi un administrateur référent :

- Etant donné la multiplicité des établissements et services, le Bureau de l'Association ne peut se déplacer plus d'une fois dans l'année dans chacun des établissements et services, et ce, pendant un temps restreint.
- De ce fait, afin de contribuer à la bonne gouvernance et de rapprocher l'Association du fonctionnement des établissements et services, un administrateur référent est nommé par le Bureau de l'Association pour chacun des Dispositifs et/ou secteurs, le cas échéant.
- L'Administrateur référent est un relais entre le bureau et les directions des Dispositifs et secteurs.

Ce que doit faire l'administrateur référent :

- Bien connaître les missions et exigences de l'établissement ou du service.
- Appréhender les spécificités et les risques encourus par l'établissement et/ou le service.
- Participer au projet d'établissement ou de service.
- Porter intérêt à l'activité, à la bonne exécution du budget et à ses conséquences financières.
- Comprendre les enjeux des décisions prises sur l'évolution de l'établissement et du service.
- Entendre les demandes des directions d'établissements ou de services et y répondre avec l'aval de la Direction Générale et/ou du bureau de l'Association.
- Conforter la direction de l'établissement ou du service, aider cette même direction si problème il y a.
- S'assurer de la bientraitance des personnes accueillies et des personnels.
- Rendre compte de son action à la Direction Générale et/ou au bureau de l'Association.
- Informer le bureau et/ou la Direction Générale sur des faits, agissements qui peuvent nuire à la réputation du service ou de l'Association.

Ce que peut faire l'administrateur référent :

- Participer aux réunions internes (si la direction le souhaite).
- Avoir un rôle de conseil (si la direction de l'établissement ou du service le demande).
- Avoir un rôle de soutien à la direction de l'établissement ou du service.
- Participer aux réunions externes (si la direction ou la Direction Générale le souhaite).

Ce que ne doit pas faire l'administrateur référent :

- Recevoir les salariés (à sa demande comme à la demande des salariés) sauf si cette demande provient de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas prendre de décisions de gestion à la place de la direction de l'établissement ou du service.
- Ne pas profiter de sa position d'administrateur pour imposer ses idées.
- Ne pas prendre de décisions contraires à celles édictées par la Direction Générale et/ou le bureau de l'Association.
- Du fait de sa place dans l'organigramme, ne jamais court-circuiter la Direction Générale.

Calendrier de l'intervention de l'administrateur référent :

- Il n'y a pas de rencontre maximum à programmer.
- La demande de rencontre peut se faire soit à l'initiative du directeur, soit à l'initiative de l'administrateur référent.
- Toujours prévenir la direction de l'établissement ou du service de sa venue.

PS : Il existe comme dans toute relation humaine une part de subjectivité. C'est en fonction des caractères, des susceptibilités, des expériences, des intelligences respectives que doivent s'établir une bonne compréhension et une bonne relation de la part des différents intervenants, ceci dans le but d'une bonne communication de l'information.

#UN PROJET ASSOCIATIF EN MOUVEMENT
REGARDS CROISÉS

LE RÔLE DE LA COMMISSION FINANCES

La commission finances est une instance incontournable pour disposer d'une vision globale et stratégique au plan financier et économique.

Comment fonctionne la commission finances au sein de l'AVSEA ?

Depuis la création de l'Association, en 1948, la commission finances a existé sous différentes formes. Son fonctionnement s'est progressivement adapté au périmètre des activités de l'AVSEA. Elle a pour rôle le contrôle des budgets et des comptes annuels dans le respect des normes comptables et réglementaires qui s'appliquent au sein de nos établissements et services. En effet, les réformes de ces vingt dernières années complexifient les traitements comptables et financiers. Ceux-ci demandent de la formation, de la pédagogie et du temps de préparation de plus en plus important aux équipes comptables et aux directeurs. De plus, les réunions de Bureau ne disposent pas du temps nécessaire pour superviser l'ensemble des opérations des établissements et services de l'AVSEA. Cette mission est confiée à la commission finances afin de permettre au Bureau de disposer des informations nécessaires aux prises de décisions relatives à l'activité, à l'utilisation et à la constitution des moyens alloués ainsi qu'à l'affectation des résultats en regard des besoins des Dispositifs. Ces travaux de gestion financière et administrative représentent un soutien indispensable à la concrétisation du projet associatif et des projets d'établissements.

Le fonctionnement actuel de la commission finances :

Aujourd'hui, la commission finances est composée de membres permanents désignés par le Bureau de l'Association, à savoir :

- **Trésorier**
- **Trésorier Adjoint**
- **Administrateur sensibilisé à la gestion financière**
- **Directeur Général**
- **Directrice Générale Adjointe**

Les membres permanents de la commission finances peuvent faire appel au Président, à tout membre du Bureau et à toute personne impliquée dans la gestion comptable et financière de l'Association (expert-comptable, commissaire aux comptes...)

L'écoute, la compréhension et l'analyse des propositions budgétaires et financières de l'AVSEA sont au cœur des missions de cette commission. Ses membres peuvent ainsi faciliter la compréhension des opérations financières auprès des membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

De plus, la commission finances garantit un lieu d'échange qui favorise, entretient et amplifie le lien essentiel entre la gouvernance associative et les Dispositifs. Celle-ci n'a pas de pouvoir de décision, elle émet des avis et les soumet aux membres du Bureau de l'Association.

A ce jour, il existe deux temps forts où la commission finances est particulièrement active. En avril et en octobre de chaque année, trois à quatre jours de réunions sont planifiés afin de permettre à l'ensemble des directeurs de présenter leurs propositions budgétaires et l'arrêté des comptes de leur Dispositif aux membres de la commission finances. Cette dernière peut aussi se réunir à tout moment pour travailler sur un sujet financier ou comptable stratégique.

Ces temps de présentation sont préparés en amont avec les services de la Direction Générale. Les Dispositifs, représentés par leur Directeur et le personnel comptable, apportent les éléments de contexte (propres à chaque activité) de leurs propositions budgétaires, comptes administratifs et ERRD/EPRD avant le dépôt aux organismes de la tarification.

À l'issue de ces réunions, une restitution est présentée en Bureau pour avis avant la validation par le Conseil d'Administration.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes bénévoles, salariés et partenaires pour le travail fourni chaque année dans le cadre des réunions de la commission finances.

*Pour les membres de la commission finances :
André HALTEBOURG, Trésorier AVSEA
Valérie VALENTIN, DGA*



#COUP'S DE POUCE
PAR ODILE BAUMGARTNER



ÇA BOUGE DU CÔTÉ DU COMITÉ LOCAL DE REMIREMONT !

Depuis 33 ans, le Comité "Coup's de Pouce" est toujours bien actif. Initialement créé pour aider individuellement enfants et jeunes en difficulté scolaire et adultes face à la barrière de la langue, son action se tourne désormais vers les groupes avec la création à Cornimont de « L'école de français ».

C'est Géraldine BERNAL qui a été à l'initiative de cette nouveauté. Les ateliers animés par des bénévoles en petit groupe ont lieu à Cornimont mais sont rattachés à notre Comité "Coup's de Pouce". Ils s'adressent aux adultes et jeunes qui ont besoin d'acquérir ou de renforcer l'usage du français oral ou écrit. Les objectifs sont d'aider les personnes accompagnées dans leur quotidien. La lutte contre l'analphabétisme, la fracture numérique mais aussi l'intégration des personnes récemment arrivées en France et n'en maîtrisant pas la langue sont au cœur de ce projet.

Les bénévoles de "Coup's de Pouce" sont aussi identifiés pour accompagner individuellement les adultes nouvellement arrivés sur le territoire français. Mbarka en est une illustration. A son arrivée à Remiremont, elle contacte la mairie pour être accompagnée dans ses démarches administratives et le suivi de la scolarité de ses enfants. Elle a également pour projet de devenir assistante maternelle agréée. Arrivée en France à l'âge de 30 ans, elle n'est jamais allée à l'école et ne maîtrise pas la langue. Après deux ans d'accompagnement individuel avec l'une de nos bénévoles dans une salle mise à disposition par la mairie de Remiremont, elle a accompli son projet professionnel et est devenue assistante maternelle.

"Coup's de Pouce" a aussi pour but d'aider les jeunes - qu'ils soient élèves d'écoles primaires, de collèges, de lycées ou en formation - dans le franchissement des difficultés scolaires ou d'apprentissage. Il s'agit toujours d'une aide individualisée, personnalisée, qui se déroule soit dans l'établissement scolaire de l'élève, soit au domicile du bénéficiaire.

"Coup's de Pouce", qui reçoit le soutien de plus de 100 adhérents, dont les cotisations sont les bienvenues, compte 30 bénévoles qui assurent, à la demande des enseignants des établissements scolaires du secteur de Remiremont, 70 heures d'accompagnements par semaine.

Le rôle des intervenants bénévoles de "Coup's de Pouce" n'est pas de faire faire les devoirs ou de donner des cours à l'enfant pris en charge. Il ne s'agit pas non plus de « *maternage* » qui, comme son nom l'indique, définit la relation particulière qu'entretient une mère avec son enfant. L'approche originale de "Coup's de Pouce" réside dans l'aptitude des intervenants à être toujours à l'écoute de



L'AUTRE. L'adulte responsable doit accepter l'enfant tel qu'il se présente avec ses manques, ses doutes, ses angoisses tout en lui permettant de découvrir ses propres richesses, souvent masquées par un vécu difficile.

Grâce aux liens étroits que nous entretenons avec notre partenaire de l'éducation nationale, nos interventions se font directement dans les établissements scolaires où des salles nous sont réservées. Nous accueillons également les personnes accompagnées à notre domicile. L'idée est que la personne accompagnée, adulte comme enfant soit reçue dans un cadre qui lui soit dédié intégralement. Ces personnes sont concernées intimement, complètement. Et des liens forts peuvent se tisser !

Une préoccupation est l'âge moyen des bénévoles qui augmente. Aussi, une campagne d'affichage va être menée dans les lieux de culture de Remiremont pour recruter de nouveaux intervenants.

Merci aux adhérents et aux bénévoles pour leurs actions, leur enthousiasme et leur détermination. Grâce à eux, plusieurs centaines de personnes ont été aidées.

LA VIE DES DISPOSITIFS



#DISPOSITIF CÈDRE PAR LOÏC MALADRE

UN PARTENARIAT QUI DONNE DE L'ÉLAN AUX JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR CEDRE

Depuis mars 2022, le Dispositif Cèdre a noué un partenariat avec l'ALRIC, Association Lorraine des Rencontres Inter Centres.

Créée il y a plus de 30 ans, cette association propose des rencontres entre établissements sociaux ou médico-sociaux les mercredis après-midi, à travers des activités sportives, ludiques et culturelles. Les grands principes de cette association sont intégration et socialisation.

À ce jour, l'association compte 9 établissements Meurthe-et-Mosellans, 3 établissements Mosellans et désormais 9 établissements Vosgiens depuis l'arrivée du Dispositif Cèdre de l'AVSEA. Elle regroupe des ITEP, des ESAT, des IME, des MECS, des IMT et des IFPRO. Les établissements participants sont majoritairement issus du milieu du handicap.

Chaque établissement propose à l'ensemble de l'association des rencontres le mercredi après-midi. L'organisateur définit le nombre de personnes et l'activité proposée. Les rencontres peuvent avoir lieu grâce à la mutualisation des moyens humains et matériels de chaque structure. Aucune participation financière n'est demandée, seulement la mise à disposition d'un goûter en fin de journée.

Ce partenariat avec ALRIC a permis de faire découvrir plusieurs activités à une vingtaine de jeunes du Dispositif Cèdre : basket-ball, football, athlétisme, judo, marche ou encore découverte du tordball (sport collectif d'opposition destiné aux personnes déficientes visuelles et ouvert aux valides). Des activités culturelles comme un spectacle de magie, sortie au cinéma ou activités citoyennes ont également été proposées. Ainsi, une après-midi

ludique sur le thème de l'environnement a été organisée à la forêt de la 40 semaine autour d'Olympiades regroupant 5 activités : ramassage et tri des déchets, jeux de dextérité, land art et quizz sur le thème de l'environnement. Cet effort citoyen avait réuni trois établissements : le Dispositif Cèdre de l'AVSEA, l'IME de Chatel-sur-Moselle et l'IFPRO de Darney. Les jeunes accompagnés par leurs éducateurs ont pu s'investir dans les différents ateliers proposés et nettoyer une bonne partie de la forêt. A travers cette demi-journée, les jeunes ont été sensibilisés au tri des déchets et aux difficultés écologiques. C'est au total 30 jeunes qui ont enfilé leurs gants, pris leurs pinces et rempli leurs sacs poubelles de déchets divers et variés trouvés dans la forêt.

Dernièrement, une activité autour de la cuisine a été organisée avec l'aide de l'éducateur technique en cuisine du restaurant d'application le « Grain de Sel ». Ce sont ainsi près de 30 jeunes de 5 établissements qui ont suivi les recettes préparées par le chef, et confectionné leurs propres verrines fraise/mascarpone, cookies et chouquettes !

Ces différents temps ludiques permettent aux enfants et adolescents accompagnés par le Dispositif de rencontrer d'autres jeunes porteurs d'un handicap favorisant ainsi l'échange, l'inclusion et le partage à travers les activités proposées.

Le Dispositif Cèdre a renouvelé son adhésion pour cette année 2023 afin de poursuivre la mise en place de ces mercredis sportifs et culturels.



CEDRE : LES DIPLÔMÉS À L'HONNEUR

Chaque année, le Dispositif Cèdre met à l'honneur les enfants. Ce temps fort de valorisation pour nos jeunes accompagnés est animé par le Docteur François CONRAUX, Président de l'AVSEA. En 2022 cette cérémonie s'est déroulée le 28 novembre et a permis de féliciter les 53 jeunes diplômés en présence de leur famille. Afin de les récompenser, un bon cadeau leur a été remis.

Voici un aperçu des diplômes obtenus :

- **L'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR),**
- **Le certificat de formation générale (CFG),**
- **Le diplôme national du brevet, (DNB),**
- **Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP),**

- **Le certificat de qualification professionnelle (CQP),**
- **Le baccalauréat général et professionnel.**

Les partenaires ont répondu présents pour féliciter nos diplômés dont les délégués ASE, juge des enfants, professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse....

Cet événement a aussi été l'occasion de féliciter deux professionnelles ayant obtenu leurs masters management des organisations du secteur sanitaire et social (MOSSS) !

Bravos à tous ces diplômés !



Parcours d'enfants et
trajectoires de Vie

**LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF MAISON DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES
PAR MATTHIEU DIEUDONNÉ, CHEF DE SERVICE**

DESTINATION BIEN-ÊTRE POUR LES ADOS

La Maison des Ados propose des ateliers collectifs sur le thème du bien-être à destination des jeunes de 12 à 25 ans et leur entourage (parents) depuis le début de l'année 2023. Ces ateliers sont ouverts à tous, gratuits et sans engagement.

Financé par l'ARS, ces 4 séances collectives se déroulent sur trois sites de la Maison des Ados : Epinal, Rambervillers et Remiremont. Dans un contexte post-COVID, l'expérience a pour ambition de contribuer à resocialiser des jeunes en souffrance après 2 années rythmées par les restrictions sanitaires. Comme cet adolescent qui s'est rendu à l'un des ateliers, nombreux sont les 12-25 ans qui ont des difficultés à reprendre une vie sociale : « *J'ai du mal à voir du monde, pourtant, je m'entends bien avec les gens* ».

Allier souplesse d'accès -pas d'engagement à revenir à l'ensemble des ateliers- et actions collectives apparait comme une bonne formule pour que notre public franchisse le seuil de la Maison des Ados. C'est l'occasion pour nous de nous faire connaître.

Au programme : gestion du stress et des émotions avec les professionnels de notre service, art-thérapie et relaxation avec le cabinet « *Êtres de lumière* ».

Atelier gestion du stress et des émotions : A travers un jeu éducatif, les participants ont donné leur définition de ce qu'était une émotion. L'objectif était qu'ils prennent conscience que du positif pouvait jaillir de situations a priori négatives. A partir de l'expression de leurs difficultés, ils ont pu partager leur vécu. Ils ont ensuite été invités à formuler des pistes de réponses pour repartir avec un tableau de pensées positives.

Atelier art thérapie : à partir de gouttes de couleurs, les animateurs de l'Association *Êtres de lumière* ont guidé les jeunes pour créer un arbre de vie. Dans cet arbre, les racines évoquent d'où l'on vient ; le tronc, là où on en est ; les feuilles, ce que l'on voudrait être. Ce qui surprend, avec cette séance, c'est que d'une même consigne, chacun des participants réalise quelque chose de différent.

Atelier relaxation : à l'aide d'exercices de respiration et de prise de conscience de son corps, les participants ont pu prendre le temps de se faire du bien !



Témoignage d'une jeune adolescente reçue sur l'antenne de Remiremont et ayant participé également à plusieurs ateliers collectifs proposés par la MDAJA :

« *J'ai participé à trois reprises aux ateliers de la MDAJA. Ces derniers m'aident beaucoup à me sentir bien et à me relaxer. Je me sens bien quand j'y suis et je suis à l'aise pour parler avec Chloé et Ophélie ainsi qu'avec les autres jeunes qui s'y rendent. Cela me permet aussi de nouer des liens ce qui est quelque chose que j'apprécie beaucoup.* »

Témoignage d'un adolescent reçu sur l'antenne d'Epinal et ayant effectué 3 ateliers collectifs.

« *Après avoir fait plusieurs entretiens avec Chloé puis Adeline, elles m'ont proposé de participer à un atelier de la Maison des Ados, j'ai trouvé intéressant de faire celui sur la gestion des émotions et j'ai par la suite décidé de faire les autres aussi. Ça m'aide beaucoup à trouver mes mots et à exprimer ce que je ressens* »

MFR
29 chemins du
Bois Lasau
88290 Saulxures-
sur-Moselotte
Tél MDAJA : 03 29 39 51 38

LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE
PAR SANDRA L'HÔTE, DIRECTRICE DU DISPOSITIF

DES ÉQUIPES MOBILES AU PLUS PRÈS DES USAGERS DE DROGUE

Partir au-devant des publics fragiles, sur le terrain, plutôt que d'attendre leurs visites éventuelles est au cœur de l'action du CAARUD. Cette démarche « d'aller vers » doit permettre un accès aux soins du plus grand nombre, un investissement de zones géographiques carencées et une présence dans les espaces publics avec des maraudes. C'est pourquoi, depuis 2021, le service a outillé son équipe mobile d'un camping-car.

Le but de l'équipe mobile, avec l'outillage d'un véhicule dédié, est d'aller à la rencontre de personnes qui connaissent des conduites addictives et qui vivent isolées dans des endroits du département où il y a peu de médecins, de transports et de services publics. Elle a vocation à se déplacer sur l'ensemble des secteurs d'intervention du CAARUD.

Concrètement, il s'agit :

- D'entrer en lien avec les usagers de substances psychoactives et ainsi lutter contre leur marginalisation.
- Avec une visée de réduction des risques, de leur délivrer de l'information et du matériel.
- Enfin, de permettre à l'usager de renouer des liens avec l'ensemble des partenaires du milieu social, de proposer des outils de dépistage et d'entretenir un lien régulier avec l'ensemble des partenaires déjà présents sur les secteurs d'intervention.

En complément de ce service de réduction des risques, La Croisée développe un partenariat avec le CHRU de Nancy, orienté vers le diagnostic des maladies hépatiques et la prescription de soins. Les usagers de drogues peuvent être sujets à ce type de pathologie. Un bus mis en place par le CHRU de Nancy 1 journée tous les 3 mois sur les différents sites, permet ainsi le dépistage d'hépatites (VHB - VHC), VIH mais également la possibilité de faire des fibroscans, examen indolore consistant à quantifier la fibrose du foie afin de déterminer s'il y a des signes d'un état pathologique. En cas de dépistage positif, des traitements peuvent être immédiatement prescrits. Ouvert à tous les usagers, ces consultations ont une durée de 30 à 40 min sur les sites de Saint Dié, Epinal, Remiremont, Mirecourt, Vittel et Contrexeville.



Témoignage d'un homme de 47 ans, usager du CAARUD La Croisée AVSEA ayant bénéficié d'un examen dans le bus du CHRU de Nancy

Vous avez été vers le bus du CHRU dans quel but, par quel biais ?

« Ça m'a été proposé par ma référente du Renouveau quand les dates lui ont été communiquées du fait de mon addiction, ils ont pensé à moi et j'ai dit oui. J'ai été au camion pour le fibroscan pour voir l'état de mon foie, avoir une ordonnance pour passer une échographie abdominale. »

Grâce au bus, vous avez une surveillance régulière, ça vous a permis de savoir où vous en étiez.

« Oui, je sais, maintenant il faut que je travaille là-dessus »

Parlez-nous de votre expérience du bus

« Bon accueil, j'ai fait le TROD, pique au bout du doigt et après fibroscan, j'y retournerai peut-être en septembre pour faire un check-up »

LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE
PAR JEAN-PAUL GARDIN, DIRECTEUR DU DAPJ

UNE COOPÉRATION CEDRE ET DAPJ AUTOUR DE LA GESTION BUDGÉTAIRE PAR LES JEUNES MAJEURS

Depuis 2019, le DAPJ dispose d'un label Point Conseil Budget (PCB) accordé par l'Etat dans le cadre des politiques de lutte contre la pauvreté.

Ce Dispositif est le plus ouvert du DAPJ dans le sens où il s'adresse à toute personne rencontrant ponctuellement ou de façon récurrente des problèmes d'ordre budgétaire. Dès le départ, nous avons eu pour volonté de faire bénéficier largement les jeunes publics de ce soutien qui peut plus facilement avec eux prendre la forme de l'apprentissage et de la prévention. Plusieurs partenariats ont ainsi été noués tant à destination des adolescents que des jeunes majeurs, comme celui avec l'hôpital de jour d'Epinal ou avec les missions locales du département.

Le 4 janvier dernier, après une première présentation interservices remontant à novembre 2022, Laurence SCHEIBEL, cheffe de service délégué aux prestations familiales, a été sollicitée pour une présentation des activités de délégué aux prestations familiales et Point Conseil Budget lors d'une réunion d'équipe au sein du site des Trois Scieries à Saint-Dié-des-Vosges du

Dispositif CEDRE. Cette présentation s'adressait plus particulièrement aux professionnels en charge de l'accompagnement des usagers bénéficiant d'un contrat jeune majeur (SAJM).

S'il en est ressorti que la mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial ne pouvait que marginalement convenir aux besoins du public concerné, du fait de la nécessaire présence d'enfants mineurs, il s'est avéré que l'activité du Point Conseil Budget serait tout à fait appropriée.

Depuis cette réunion de présentation, des rencontres individuelles ont pu être organisées avec certains des jeunes majeurs accompagnés par CEDRE afin d'évoquer leurs situations personnelles.

La professionnelle en charge du PCB est ensuite retournée présenter à l'équipe les outils pédagogiques que nous utilisons dans le cadre de nos actions collectives. Il a ainsi été convenu que nous organiserions un temps de convivialité autour du jeu DILEMME lors d'un mercredi après midi ou d'une soirée dédiée à ces jeunes. Cela serait en outre l'occasion de créer du lien collectif entre eux et permettrait de cerner si des thèmes spécifiques en ressortent, de manière à pouvoir les retravailler plus en détail avec eux. Cela déboucherait sur un nouveau temps collectif, sauf demandes particulières ou individuelles qui restent tout à fait possibles et peuvent donc faire l'objet d'accompagnements individualisés.

La gestion budgétaire entre ainsi dans la boîte à outils à la disposition des usagers en contrat jeune majeur au sein de l'AVSEA. Après une première évaluation auprès des jeunes majeurs, l'action, dans sa forme la plus ludique autour du jeu, pourrait être étendue aux adolescents de plus de 16 ans.

Au-delà de nos usagers, cette collaboration est une vraie occasion d'échanges sur les connaissances et pratiques d'un Dispositif à l'autre, chacun apportant son expertise sur une prise en charge commune. Pour exemple, elle a déjà permis de faire connaître l'offre bancaire clientèle fragile, le recours aux Associations de consommateurs, etc à nos collègues de l'accompagnement.

Ce croisement des regards sur un même public permet ainsi de mieux l'accompagner et de diversifier la palette des outils à disposition.



LA VIE DES DISPOSITIFS
#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP
PAR KÉVIN COLIN, DIRECTEUR DU DISPOSITIF

INAUGURATION D'UNE UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE AUTISME : L'AVSEA PRÉCURSEUR DANS LES VOSGES

En 2022, l'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme de l'école Paul Emile Victor d'Épinal était inaugurée.

A ce jour, cette classe est l'unique Dispositif du genre dans les Vosges. Elle répond à une disposition de 2018 de la stratégie nationale autisme au sein des troubles du neurodéveloppement pour la scolarisation des enfants de 6 à 11 ans. Elle permet à des enfants de cette tranche d'âge de bénéficier d'une scolarité adaptée dans une école ordinaire. Jusqu'à 10 enfants sont accueillis sur le même temps que des écoliers en classe ordinaires.

L'AVSEA avait déjà été précurseur, au tournant des années 2010, en ouvrant l'une des 30 premières Unités d'Enseignements pour des enfants de Maternelle avec Autisme (UEMA).

Les enfants sont orientés vers l'UEEA à la suite d'une décision de la MDPH. Leur scolarisation est organisée de manière conjointe entre l'éducation nationale, le Dispositif Enfance et Handicap et la commune d'accueil. C'est ainsi que les 10 enfants de la classe sont encadrés par :

- Un enseignant en cours de spécialisation
- Une éducatrice spécialisée
- Deux AES à temps partiel
- Une AESH Collective
- Une psychologue

Ces professionnelles sont soutenues dans leurs accompagnements par la professeure-ressource TSA des Vosges, la cheffe de service du Dispositif et la directrice de l'école.

Le principe de fonctionnement de cette unité permet, d'alterner entre des temps de scolarisation en classe spécialisée et des inclusions des enfants dans leur classe d'âge. De ce fait, le partenariat avec l'ensemble de l'équipe enseignante de l'école est très important.

Chaque enfant bénéficie d'un projet individuel d'accompagnement composé des volets pédagogique et éducatif co-construits avec les professionnels et la famille de l'enfant. Les interventions des professionnels portent sur sept catégories d'objectifs dont la communication et le langage, les interactions sociales, les émotions et le comportement, l'autonomie dans les activités quotidiennes...

Comme pour l'UEMA, l'orientation de chaque enfant est réétudiée lors d'une Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS) animée et coordonnée par une enseignante référente. Ce mécanisme permet de proposer une expertise à la MDPH, celle-ci prenant la décision d'orienter l'enfant. Grâce à cette organisation, les élèves avec TSA ne sont pas enfermés dans une filière : leur parcours de scolarisation est réévalué chaque année. Ainsi, un enfant pourra être réorienté dans une autre classe (ULIS, classe ordinaire avec ou sans aide humaine) si ses compétences le permettent et selon le souhait de la famille.

L'UEEA ouvre ses portes en septembre 2020 avec 2 enfants. La mobilisation de tous les partenaires, à commencer par la Ville d'Épinal, sans qui rien n'aurait été possible, favorise la tenue des délais extrêmement contraints. Aujourd'hui, 10 enfants sont accueillis. L'inauguration, qui intervient en novembre 2022, permet de retracer le parcours de l'Association dans son engagement en faveur des personnes avec autisme.

A cette occasion, la mère d'un enfant scolarisé dans l'unité a pu exprimer les changements importants et très positifs qui étaient survenus en quelques mois : *« les professionnels font un travail incroyable ! Avant l'UEEA, la vie avec mon fils à la maison était très difficile. Je pouvais vivre des moments terribles. Grâce aux professionnels, mon fils apprend, progresse, il est transformé ! ».*

Et c'est bien là, le plus important : le soutien des familles et un parcours de scolarisation inclusif et adapté à nos élèves avec TSA !

L'AVSEA via le Dispositif Enfance et Handicap organise son colloque « Art et Autisme » :

« l'Art de communiquer ? »

Le 22 mars 2024

Nous vous invitons d'ores et déjà à réserver cette date.



LA VIE DES DISPOSITIFS

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP, SECTEUR TRAVAIL PROTÉGÉ PAR FLORENT PREVOST, DIRECTEUR DU DISPOSITIF

UN PROJET IMMOBILIER DE GRANDE AMPLEUR POUR L'ESAT : DE NOUVELLES POSSIBILITÉS POUR L'AVENIR

Afin de faire évoluer ses infrastructures ESAT, l'AVSEA a engagé durant l'année 2022, un projet immobilier de grande ampleur sur le site du Saut-Le-Cerf à Épinal.

Ce projet a pour ambition de regrouper l'ensemble des 4 activités ESAT de l'agglomération d'ÉPINAL sur un même lieu. Les conditions d'accueil des travailleurs et des personnels seront améliorées, et les possibilités de production augmentées. Pour ce faire 4 bâtiments existants sont en cours de réhabilitation et d'aménagement.

Dans un premier bâtiment, il est prévu l'aménagement et la réhabilitation des locaux existants afin d'y loger toutes les activités de sous-traitance industrielle (Atelier Le Relais et Atelier Les Tilleuls) avec une plateforme de stockage. Cet aménagement comprendra également l'ensemble des vestiaires et locaux sociaux dédiés à l'accueil des usagers de l'ESAT (90 personnes) ainsi que les bureaux des professionnels encadrants (bureau relais, chef de service ESAT...).

Dans le second bâtiment, il est convenu l'aménagement des locaux pour l'accueil du service espace-vert et maçonnerie et notamment l'installation des locaux sociaux et vestiaires pour 15 travailleurs. Nous réaménageons partiellement la zone réserve du bâtiment en salle de restauration pour 60 personnes (ouverte aux usagers et salariés de l'AVSEA) avec blocs sanitaires hommes et femmes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans le troisième bâtiment, la réhabilitation des locaux permettra d'accueillir les bureaux nécessaires à l'activité de l'ESAT ainsi que l'ensemble des locaux sociaux des professionnels de tout le site. En complément de cet aménagement, il est prévu une grande salle de réunion pour les sala-

riés ou un espace d'activité pour les usagers. Dans ce même bâtiment, nous trouverons un plateau recevant les bureaux de direction ainsi que l'ensemble des services supports du Dispositif Adultes et Handicap.

Enfin dans le dernier bâtiment, nous prévoyons l'aménagement des locaux existants pour l'accueil de l'atelier de menuiserie ainsi que les bureaux, sanitaires et vestiaires dédiés à l'activité.

Nous procédons également à tous les travaux nécessaires à la mise en accessibilité des locaux, à l'amélioration thermique de l'ensemble du site au regard de la réglementation en vigueur, à la mise en conformité incendie des différents bâtiments, à la mise à neuf des fluides sur l'ensemble des bâtiments suivant la destination des locaux, au changement des chaudières existantes et à la refonte partielle des voiries et chemins d'accès aux établissements.

Les travaux de réhabilitation du site se poursuivent donc en 2023. L'achèvement des travaux est normalement prévu en septembre 2023. Les équipes basées actuellement sur le site des Tilleuls (Direction - Equipe Médico-Sociale - Comptabilité - Administratif - Atelier de sous-traitance industrielle Les Tilleuls) pourront alors déménager vers le site de la Bazaine, suivant un cadencement restant à déterminer. A ce jour, les travailleurs, les moniteurs et les chefs de service ESAT qui étaient précédemment sur l'ESAT Le Relais ont déjà rejoint l'ESAT de la Bazaine.



Photos 3 et 4 :
accessibilité et couleur
pour les nouveaux équipements

Photo 5 :
fin des travaux prévue
en septembre prochain



1 Photos 1 et 2 : les travailleurs de l'atelier de sous-traitance industrielle du Relais ont investi les nouveaux locaux en octobre 2022

Les témoignages ci-dessous de quelques usagers de l'ESAT permettent de mieux comprendre l'impact de ces changements sur leur environnement professionnel :

Rachel : « On est un peu à l'étroit dans les vestiaires. On a eu froid cet automne quand on est arrivé dans les nouveaux locaux mais il y a plus d'espace qu'à Léo Valentin. »

Audrey : « C'est grand et on a plus de lumière qu'avant. J'aime bien les nouveaux casiers car ils sont de couleur. En revanche il faudra améliorer le chauffage. »

Renaud : « Il y a plus d'espace et de lumière. J'apprécie de pouvoir voir tout le monde, ce n'est plus cloisonné comme avant et on se sent moins enfermé. »

Frédéric : « Tout me convient de manière générale. C'est mieux car maintenant le travail est diversifié, on peut tourner sur les différents postes de travail et les locaux sont plus grands et plus lumineux. Tous maintenant souhaitent pouvoir bénéficier d'une salle de détente avec des plantes vertes où ils pourraient se retrouver après la pause déjeuner. Un abri fumeur et un abri vélo sont également espérés. »

LA VIE DES DISPOSITIFS

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP - SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE

PAR SANDRA EHRET, AIDE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE

LE FOYER LA RÉSIDENCE : UN PAS VERS L'AUTONOMIE

Le Foyer La Résidence de Mirecourt est composé de 21 studios meublés. Chaque résident a la possibilité d'entretenir son linge et sa chambre seul ou accompagné d'un professionnel.

Tous les logements sont équipés d'une prise TV et téléphonique. Pour maintenir en bon état les locaux, les petites réparations et les travaux sont pris en charge par les foyers.

Les foyers doivent apporter un bien-être et un confort, garantir la sécurité, maintenir le développement des acquis.

Les professionnels soutiennent les usagers dans leur réflexion autour d'un projet de lieu de vie pérenne et adapté (appartement autonome, foyer, EHPAD...), dans l'appropriation, et l'investissement de ce lieu de vie (amélioration du logement, ameublement, décoration...).

Les professionnels sensibilisent les personnes aux relations avec l'environnement (propriétaires, voisinage, vie en collectivité...)



Julien GONCALVES, à droite, accompagné de Quentin et Raphaël, également résidents

Interview faite par Sandra EHRET Aide Médico Psychologique au Foyer La Résidence avec Julien GONCALVES, résident et travailleur Espaces Verts et Menuiserie.

« Sandra : Dans quel cadre avez-vous intégré le foyer ?

Julien : Lorsque j'étais accompagné par le service d'accompagnement Déclit du Centre hospitalier de Ravenel, le moniteur m'a parlé du foyer. La condition pour intégrer le foyer, c'était de réussir mes périodes de stage à l'ESAT.

Sandra : Depuis combien de temps vivez-vous au foyer ?

Julien : J'ai fait un premier stage d'un mois, en Février 2022, et je suis revenu au foyer le 31 Janvier 2023.

Sandra : Que représente le foyer pour vous ? Que vous apporte-t-il ?

Julien : Le foyer m'apporte une sécurité dans le domaine financier, un cadre, une facilité pour aller vers les autres et créer une relation. J'ai rencontré des personnes de confiance avec qui je partage de bons moments. Aussi, grâce à ma référente, je travaille sur l'autonomie financière et j'apprends à vivre et à communiquer avec l'autre. Le foyer est un endroit apaisant pour moi, j'ai pu aménager mon studio et en faire un endroit à moi. Grâce aux professionnels, je suis autonome dans l'entretien et j'apprends les bons gestes et les bons réflexes pour mon hygiène de vie (sommeil), argent, travail, relation aux autres. »



Une résidente profite des activités proposées au Foyer



MAI à vélo

Dans le cadre de l'événement national Mai à vélo, l'Association AVSEA en collaboration avec la section vélo club Michelin organise des sorties tandem au départ du Port d'Epinal pour ses travailleurs handicapés accueillis à l'ESAT AVSEA.

Grâce à des tandems mis gracieusement à disposition par l'Office de Tourisme d'Epinal à travers Natur'O Vélo et Moustache Bike, des sessions de découverte ou redécouverte du vélo sont organisées en mai et en juin.

Après présentation du projet et inscription auprès de leur chef de service, les travailleurs handicapés de l'ESAT AVSEA, auront le plaisir de parcourir les berges du canal, accompagnés par des personnels de l'établissement et des bénévoles de la section vélo club Michelin.

Cette action de promotion de l'accès au sport comme un levier incontournable de l'accompagnement des travailleurs handicapés accueillis en ESAT, permettra également, aux bénéficiaires, de développer une meilleure coordination motrice, de lutter contre le repli sur soi, l'isolement et de développer la confiance en soi.



LA VIE DES DISPOSITIFS # DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP – SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI

LA MADAPH : UN TREMPLIN POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'AVSEA porte le service MADAPH (Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes Handicapées) depuis 2006. Ce service consiste en l'accompagnement individualisé vers et dans l'alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) des personnes en situation de handicap.

Depuis 2006, ce service a su s'adapter aux évolutions législatives, aux différentes politiques gouvernementales mises en œuvre, au plus proche des territoires.

Aujourd'hui, la MADAPH travaille en parfaite collaboration avec les acteurs institutionnels et opérationnels du département, qui agissent en faveur de l'emploi, de la formation, de l'enseignement et de l'orientation.

Depuis sa création, la MADAPH a accompagné plus de 2300 personnes, plus de 700 employeurs et a été à l'origine de la signature de plus de 650 contrats en alternance. Le dernier marché MADAPH couvrait la période avril 2019-mai 2023.

En janvier l'équipe de la MADAPH a donc travaillé sur le nouvel appel à projet de l'Agefiph :

DISPOSITIF ALTERNANCE HANDICAP

En mutualisant les expériences, les compétences de chacun, l'équipe a pu élaborer une réponse co-construite et collégiale. Un vrai travail d'équipe ! Un document de candidature structuré, détaillant les modalités de mise en œuvre de l'offre de service, le réseau partenarial, mais aussi les perspectives en termes de développement de l'activité, d'outils, de communication, de projets innovants, d'expérimentations... a été remis à l'AGEFIPH courant janvier. Réponse attendue du financeur : début mai.

La MADAPH intervient sur l'ensemble du département des Vosges et est constituée d'une équipe de :

- 2 chargées de mission
- 1 secrétaire
- 1 chef de service



« Nathalie BACON et Caroline BOURGEOIS se tiennent disponible pour accompagner les jeunes aspirants alternants porteurs de handicaps »

Au quotidien, la Madaph accompagne les personnes qui ont un projet de contrat en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation), les employeurs, les Centre de formation des Apprentis et Organismes de formation.

La majorité des personnes accompagnées ont entre 15 et 25 ans et sont porteuses principalement d'un handicap cognitif ou psychique. Mais nous rappelons que le service peut intervenir quel que soit le type de handicap.



NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES



**NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES
#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP
PAR KÉVIN COLIN, DIRECTEUR DU DISPOSITIF**

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS AVEC TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICE AU PLUS PROCHE DE LEURS BESOINS ET ATTENTES

Il y a 10 ans, le gouvernement déclarait l'autisme « grande cause nationale ». Associations de parents, familles, parlementaires s'accordaient alors à constater le retard français de dépistage, d'accompagnement, d'accueil et de recherche des Troubles du Spectre Autistique (TSA). 1% de la population vit avec un TSA. La Haute Autorité de Santé estime que 7500 enfants naissent chaque année en France avec un trouble du spectre. Cela représente 100 000 jeunes de moins de 20 ans et 600 000 adultes.



Kévin Colin

Alors qu'en 2022 s'achevait la 4^e Stratégie Nationale pour l'Autisme, l'AVSEA œuvre pour offrir des réponses adaptées à l'accompagnement des parcours des personnes avec TSA et de leur entourage. Tour d'horizon des enjeux de l'accompagnement des enfants avec TSA pour notre Association avec Kévin Colin, directeur du Dispositif Enfance et Handicap.

Quelles sont les caractéristiques des personnes qui vivent avec des TSA ?

Les TSA trouvent leurs origines dans les problématiques neurodéveloppementales. Les caractéristiques de l'autisme varient énormément d'une

personne à l'autre et couvrent un large spectre, à des degrés divers. S'il est question de Troubles du Spectre Autistique à l'heure actuelle, c'est que la terminologie permet la prise en compte des nuances propres à chaque individu. Avant d'être autiste, il s'agit d'une personne, avec toutes ses singularités et ses particularités.

Concrètement, les personnes avec TSA présentent des troubles de la communication associés à des difficultés sociales, à des comportements stéréotypés ou répétitifs ainsi que des intérêts restreints. Ces troubles se manifestent de manière et d'intensité variables d'une personne à l'autre.

Les personnes avec TSA ont donc des particularités de fonctionnement : elles ont un rapport au monde différent de la population sans TSA. Elles vivent également avec des troubles propres à chaque individu.

Il est à noter que les TSA sont classifiés dans les troubles du neurodéveloppement. Cette classification inclut entre autres les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, c'est-à-dire un quotient intellectuel inférieur à la moyenne. Ce trouble se manifeste quant à lui par des dysfonctionnements de la mémoire, du raisonnement ou de la communication.

Des personnes peuvent présenter à la fois des TSA et une déficience intellectuelle, à des degrés divers : nous les accompagnons également. Cependant, encore d'autres types de troubles peuvent toucher des personnes avec TSA, on parle alors de polyhandicap. Ces personnes sont accompagnées par d'autres structures que les nôtres.

>>>

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES #DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP PAR KÉVIN COLIN, DIRECTEUR DU DISPOSITIF

ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS AVEC TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE. PROPOSER UNE OFFRE DE SERVICE AU PLUS PROCHE DE LEURS BESOINS ET ATTENTES (SUITE)...

Quelles sont les grands principes de de l'accompagnement des enfants vivant avec des TSA ?

L'un des enjeux actuels de l'accompagnement des publics avec TSA, et plus généralement des publics en situation de handicap, est l'inclusion. Il s'agit de faire société avec tous en tenant compte des particularités, des capacités et des besoins de chacun. Pour les enfants avec TSA, c'est prendre en considération la singularité de leurs troubles dans un environnement familial, scolaire,

nente de l'environnement à leurs besoins. En cela, le parcours désigne l'ensemble des événements intervenant dans la vie d'une personne et les différentes périodes et transitions qu'elle connaît. Cette notion de continuité de parcours est intégrée à la réforme de la tarification des établissements médico sociaux, Serafin PH. Elle place l'individu, l'identification de ses besoins, de ses attentes et l'adaptation des prestations perçues au centre de son accompagnement. S'agissant d'enfants, les familles sont étroitement associées à la définition des parcours dans un esprit de co-construction.

A titre d'exemple, le projet personnel d'accompagnement des enfants avec TSA est systématiquement révisé chaque année pour envisager la suite du parcours scolaire en corrélation avec leurs besoins. Maintien dans l'établissement, orientation vers un autre établissement ou le milieu ordinaire sont les options étudiées avec l'ensemble des parties prenantes : équipe médico-sociale, éducation nationale et familles.

Que propose l'AVSEA, au travers du Dispositif Enfance et Handicap pour accompagner le parcours de ces enfants ?

Notre Association, depuis plus de 55 ans, fait preuve d'un réel dynamisme à la faveur de l'accompagnement des enfants en situation de handicap, et plus particulièrement avec TSA.

Historiquement cet accompagnement débute en 1967 avec la création de l'Institut Médico-Educatif (IME) Jean Poirot de Fontenoy le Château. En 1998, l'IME ouvre des places dédiées aux enfants avec autisme. Plus de la moitié des enfants accompagnés présentent des TSA.

Depuis les années 2000, le développement de l'offre de service en direction des enfants avec autisme s'accélère. En 2005, le Service de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD) ouvre ses portes. Son offre d'accompagnement est complétée en 2015 par l'octroi de 6 places dédiées au public avec TSA. En 2006 l'unité des Epilobes, rattachée à l'IME Jean Poirot est créée à Epinal. Accueillant des jeunes de 14 à 20 ans avec TSA exclusivement, il a pour mission de préparer leur entrée dans l'âge adulte.

Les années 2010 et 2020 voient la construction d'une offre de service inclusive dédiée aux enfants avec TSA scolarisés. Depuis 2014, l'école Paul-Emile Victor d'Epinal héberge une Unité d'Enseignement Maternelles, rejointe par une Unité Elémentaires pour Enfants Autistes en 2020. En 2021, une unité d'enseignement maternelle est ouverte à Saint-Dié-des-Vosges au sein de l'école Ferdinand Brunot.

de travail ou de loisirs. L'environnement des enfants doit prendre en compte leurs besoins spécifiques pour leur permettre d'accéder à la scolarité, au travail, à la mobilité, à l'hébergement...

En termes de scolarité par exemple, l'inclusion induit de vivre des moments en milieu ordinaire, entre enfants d'une même tranche d'âge. Ces temps collectifs doivent être adaptés aux besoins des enfants et de leur famille, à leurs attentes mais également aux capacités individuelles des enfants accompagnés.

Le second enjeu majeur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, et plus particulièrement avec TSA, est celui de la continuité de parcours. L'inclusion des personnes induit une adaptation perma-





Parallèlement au développement de notre offre de service, nous travaillons en réseau avec nos partenaires nationaux et locaux. À l'échelle nationale, nous participons activement à la consultation préalable à l'élaboration de la 5ème Stratégie Nationale pour l'Autisme. Nous rendons compte également de nos travaux auprès de l'Education nationale. Au niveau local, nous travaillons avec les collectivités locales pour favoriser l'inclusion des enfants accueillis en matière de transport, d'accueil périscolaire, de restauration scolaire,...

Enfin, afin d'ancrer sur le territoire les parcours des enfants accompagnés, nous entretenons des liens étroits avec les acteurs du monde économique, sportif et culturel. Nous sommes par exemple en cours de construction d'un projet d'inclusion professionnelle des jeunes accueillis à l'IME de Fontenoy, en lien avec une PME vosgienne.

Quelle relation entretenez-vous avec les familles ?

Les familles étant le lien de l'enfant avec les différentes sphères de sa vie, nous plaçons leur participation au cœur de la continuité des parcours.

A titre d'exemple, les familles sont associées à la définition et à l'évaluation régulière du projet personnalisé de l'enfant, dans une dynamique de co-construction. De ce point de vue, la prise en compte de la famille est un autre enjeu de l'accompagnement de ces enfants. Les temps et modalités d'échanges sont formalisés dans le cahier des charges de l'unité d'enseignement. Les familles peuvent solliciter à tout moment une rencontre. La guidance parentale est également instituée pour assurer une continuité entre les apprentissages de l'enfant et son domicile.

Autre illustration de cette dynamique, nous avons organisé en 2020 une formation ouverte aux familles, aux professionnels des UEEA et UEMA et de l'Education nationale. Cette formation à une technique de communication utilisée en unité d'enseignement a permis une pleine adhésion des familles à la démarche. Si la formation des professionnels est obligatoire, nous incluons ainsi les familles pour les placer en tant qu'acteurs de l'accompagnement. Professionnels et familles peuvent ainsi disposer d'un socle commun de connaissances et parler un même langage.

Nous favorisons également le partage d'expérience entre parents dans un cadre convivial avec l'animation d'un café des parents. Nous nous faisons enfin le relai des consultations nationales auxquelles nous prenons part.

Cette montée en compétence des familles permet de nourrir une dynamique de co-construction du projet de l'enfant.

Quelles sont les perspectives d'évolution de cette offre de service ?

Pour que notre organisation soit la mieux adaptée aux exigences d'inclusion et à la logique de parcours, nous menons actuellement une étude de besoins, des attentes et des ressources des usagers du Dispositif Enfance et Handicap. Cette étude qui est en cours de réalisation articule un outil qualitatif et un outil quantitatif. L'idée est de recueillir spécifiquement l'ensemble des besoins et des attentes des usagers et des familles. De manière très importante, ces outils ne doivent pas limiter l'étude à l'offre de service actuelle. Il nous faut nous interroger au-delà de l'offre de service actuellement proposée : la transformation de notre offre de service est l'un des derniers enjeux actuels de l'IME.

Selon les résultats de cette étude, nous serons amenés à définir une stratégie prospective pour adapter au mieux notre Dispositif aux besoins et attentes qui auront été identifiés.

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES #DIRECTION GÉNÉRALE

DES OUTILS RH AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA TRANSVERSALITÉ

Le Larousse définit une organisation transversale comme « recoupant plusieurs disciplines ou secteurs ». Avec ses 6 Dispositifs regroupant 22 établissements et services, l'AVSEA place l'accompagnement vers l'autonomie des personnes accueillies au cœur de son projet associatif. Enfant ou adulte en situation de handicap, adolescent en rupture, personne sous l'emprise d'addiction ou adulte sous protection juridique, chaque individu accompagné peut s'appuyer sur l'expertise plurielle de nos 400 salariés.

Dans une société en mouvement, les populations accompagnées présentent des vulnérabilités multiples et évolutives. Que ce soit pour étayer notre action et structurer des réponses innovantes aux besoins émergents ou répondre aux situations individuelles les plus complexes, décloisonner disciplines et secteurs est un enjeu fort. En réponse à cela, recenser les compétences de nos 400 salariés, favoriser les trajectoires professionnelles et développer l'interconnaissance des personnes sont autant d'objectifs de la fonction RH.



Anne-Sophie DIDIER, responsable du développement RH au sein de la Direction générale de l'AVSEA nous en dit plus sur les outils au service de la transversalité.

Anne-Sophie DIDIER, dans quel contexte le développement de la transversalité s'inscrit-il ?

Le développement de la transversalité est un des objectifs de la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) au sein de l'AVSEA. Celui-ci prend surtout sa place dans l'axe maintien dans l'emploi et développement des compétences de l'accord GEPP, en cours de construction pour la période 2023-2025.

La GEPP est une obligation réglementaire qui a vu le jour dans le cadre de la loi Avenir du 5 septembre 2018. Elle a pour finalité d'anticiper les évolutions prévisibles des emplois et des métiers, des compétences et des qualifications, liées aux mutations économiques, démographiques et technologiques. En outre, la GEPP se veut être un outil favorisant les synergies entre stratégie de l'AVSEA, aspirations des salariés et sécurisation de l'emploi.

Cet objectif de développement de la transversalité est ensuite décliné en outils. Ils ont vocation à s'inscrire en réponse **aux enjeux de notre Association.**

En premier lieu celui d'un **accompagnement des publics au plus proche de leurs réalités et besoins.** Pour prendre un exemple propre à l'AVSEA : les équipes du Dispositif Cèdre ont pour mission la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance. Pour autant, 85 enfants et jeunes protégés sur un total de 225 jeunes accompagnés bénéficient de prestations de compensation du handicap de la MDPH. Pour garantir le principe d'accompagnement inconditionnel et de non-exclusion propre aux valeurs de l'AVSEA, les salariés sont appelés à collaborer de manière étroite au sein même de leur Dispositif mais également avec les autres Dispositifs de notre Association. Dans une logique de réponses territorialisées, la connaissance des réseaux de partenaires est également un enjeu de la plus haute importance.

Ensuite, un enjeu plus RH : celui de la **fidélisation des salariés.** Une véritable crise des vocations touche notre secteur d'activité à l'échelle nationale : 50 000 postes sont vacants et 150 000 départs en retraite sont prévus d'ici 2025. A cet égard et du fait de la diversité de ses activités, l'AVSEA a la capacité d'offrir des perspectives en termes de développement



professionnel. C'est dans ce contexte que les outils liés à transversalité, à l'interconnaissance prennent tout leur sens.

Quelles sont les outils identifiés pour répondre à cet objectif ?

Deux premiers outils, complémentaires et en cours de construction, répondent à une exigence de connaissance des postes et des métiers au sein de l'Association. Il s'agit du référentiel de compétences et de la cartographie des métiers.

Le référentiel de compétences permet d'avoir une photographie instantanée des compétences associées à chaque métier présent au sein de l'Association en termes de savoir, (connaissances théoriques), de savoir-faire, (c'est-à-dire de domaine de l'expertise métier) et de savoir-être, (capacités relationnelles). Ce référentiel, permettra d'évaluer la différence entre les compétences de nos salariés en interne et celles attendues pour un métier donné. Et donc de piloter la conduite des éventuelles évolutions notamment par le biais de la formation professionnelle.

La cartographie des métiers revêt quant à elle une dimension prospective. En situant les métiers de notre Association en familles et sous-familles, les objectifs de la cartographie sont multiples : faire connaître les métiers de l'Association, piloter la formation professionnelle, permettre aux salariés d'élaborer leurs projets professionnels en connaissance de cause. Dans un contexte où les situations individuelles des personnes accompagnées apparaissent de plus en plus complexes, cette cartographie a également pour but de permettre une meilleure prise en compte des spécificités propre à chaque public.

Deux autres outils ont vocation à encourager la transversalité au sein de l'Association en permettant l'interconnaissance entre salariés et le décloisonnement des Dispositifs.

La journée associative commune à l'ensemble des salariés

est en cours de construction. Une fois par an, elle permettra la rencontre des 400 professionnels dans un cadre convivial. D'autant plus après 3 années de COVID, prendre le temps de se retrouver, dans une ambiance informelle, est un premier pas pour travailler ensemble.

Les formations transversales permettent quant à elles la définition d'un socle de connaissances communes pouvant porter sur des outils comme la bureautique ou bien sur des connaissances thématiques. A titre d'exemple, entre 2021 et 2023, 91 personnes ont suivi une formation sur le thème de la connaissance des troubles psychiques. Partager des connaissances communes est essentiel pour parler un même langage et favoriser les parcours des usagers.

Afin de renforcer les partenariats sur des thématiques communes avec les autres acteurs du territoire, nous leur ouvrons la possibilité de participer à des sessions que nous initions.

Un dernier outil permet de répondre à cet objectif. Il s'agit **des Dispositifs de mobilité interne** déployés à l'AVSEA : la découverte, l'immersion ou encore la mobilité interne temporaire de remplacement. Cet outil de mobilité interne doit permettre de favoriser les parcours professionnels au sein de l'AVSEA. Les témoignages de Salem ZELFA ou Marie ANTOINE offrent ici un éclairage intéressant.

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES #DIRECTION GÉNÉRALE



Témoignage de Marie ANTOINE

J'ai fait pratiquement toute ma carrière à l'AVSEA. J'ai commencé par un stage au Dispositif Cèdre lors de ma formation d'éducatrice spécialisée au sein du service d'intervention éducative renforcée à domicile (IERD). J'ai été ensuite embauchée au service hébergement. Au bout d'un an, j'ai eu l'opportunité de repartir à l'IERD. J'ai pu mettre à profit mes différentes compétences et connaissances auprès des adolescents et les enrichir dans un nouvel environnement : celui des familles. J'ai apprécié intervenir auprès des personnes dans leur propre environnement.

Depuis le début de mes études, j'avais envie d'évoluer vers des missions de chef de service. Ma demande de formation CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale) effectuée, je me suis vu proposer l'intérim d'un poste de chef de service au service hébergement du Dispositif Cèdre. Cette expérience a été positive et a confirmé mon projet d'évolution professionnelle. Ma demande de formation acceptée, j'ai exercé des missions d'intérim dans différents services du Dispositif Cèdre. J'ai également effectué les stages de ma formation CAFERUIS au sein du Dispositif Addictologie La Croisée.

Il y a 5 ans, le Dispositif Adultes et Handicap m'a proposé une mission d'intérim de chef de service au foyer la Résidence et la résidence accueil Nausicaa. J'étais curieuse de découvrir ce public adulte atteint de troubles psychiques. Les troubles psychiques étant également en progression chez les adolescents que j'accompagnais à Cèdre, j'ai pu découvrir les différentes perspectives d'accueil et d'accompagnement proposés.

Depuis janvier dernier, je suis cadre de coordination au sein du Dispositif Adultes et Handicap. Ma connaissance et mes expériences dans les différents Dispositifs de l'AVSEA et des services de mon Dispositif ainsi que mon relationnel facilitent mon travail au quotidien et me permettent de répondre aux besoins de la personne en termes de parcours.

Il faut favoriser cette mobilité entre services et Dispositifs car pour moi, le terrain, c'est la bonne école pour développer des connaissances ! Quand on connaît ses collègues, cela facilite les relations et cela favorise le travail ensemble. N'hésitez pas à ouvrir les portes, les immersions sont des bons outils pour développer les compétences des professionnels.



Témoignage de Salem ZELFA

Je suis éducateur spécialisé de formation. Jusqu'en 2005, j'accompagne des enfants et adolescents. Lorsqu'en 2005, j'ai l'opportunité de devenir délégué mandataire au service des tutelles, j'ignore tout du milieu de la protection juridique. Je me découvre une appétence pour le droit et la question juridique qui me conduira jusqu'à exercer des fonctions d'administrateur au sein de l'Association nationale des mandataires, la ANDP et nourrir la veille juridique de mon secteur. Je deviens également référent communication du DAPJ, ce qui me conduit à expliciter les missions de délégué mandataires aux partenaires du Dispositif.

En 2022, je ressens une envie d'évolution. J'adore mon travail de délégué mandataire mais je fais alors le choix de partir quand tout va bien. Le changement peut être un risque. Pour moi, il est l'un des éléments les plus importants de notre existence d'être humain. Je reviens donc vers mon premier métier d'éducateur spécialisé au sein du Dispositif Adultes et Handicap. Je rejoins l'équipe médico-sociale des ESAT.

Je vis actuellement un changement de dynamique relationnelle avec les personnes que j'accompagne. En tant que délégué mandataire, les usagers ont parfois le sentiment que j'exerce une forme de pouvoir. A l'ESAT, la relation de confiance est apaisée, je dois conduire les personnes vers l'autonomie dans la mesure de leurs capacités. Je ne fais pas à la place des personnes accompagnées mais avec elles. Je ne quitte pas tout à fait le métier de mandataire : 2 personnes accueillies au sein de l'ESAT sont sous curatelle. Mon passé m'aide à les orienter. Et mon appétence pour la question juridique et la communication m'aident à répondre aux questions de tous les usagers.

Enfin, je me suis senti accueilli dans ma nouvelle équipe : tout était prêt à mon arrivée. Un collègue m'avait même préparé un planning d'intégration.

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES # DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

LOGIQUES DE PARCOURS : DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR METTRE LA PERSONNE AU CENTRE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Depuis 1 an, le Dispositif Adultes et Handicap a engagé un travail de réflexion à propos de l'organisation de ses services. Ce processus répond à l'enjeu de mise en dynamique des parcours de l'utilisateur dont nous vous faisons part dans notre dernier numéro. Les réformes successives de la réglementation et du financement de l'action sanitaire et médico-sociale et les travaux de recherche pointent vers un même objectif. Celui de l'adaptation de notre offre de services aux besoins spécifiques de l'utilisateur et à la continuité de son projet de vie. Florent PREVOST, Directeur du Dispositif Adultes et Handicap nous propose un point d'étape de ce vaste chantier.

Florent PREVOST, qu'entend-on par la logique de parcours de l'utilisateur ?

Je vais citer ici la définition de Jean-René LOUBAT, psychosociologue et Président d'honneur du think tank Parcours et Innovation : « c'est tout simplement le projet de vie de la personne. C'est-à-dire reconnaître enfin qu'un opérateur social ou médico-social est au service des personnes qu'il accompagne, qu'il les considère comme des clients à part entière et que son utilité sociale est de les aider à réaliser leur projet de vie. »

Le parcours de l'utilisateur au sein du Dispositif s'entend comme un projet à visée inclusive pour tous. Cependant le milieu ordinaire peut être vécu par l'utilisateur comme anxiogène, synonyme d'échec. Il convient donc d'articuler nos actions en tenant compte de ces constats. Le parcours de l'utilisateur est la somme des propositions d'accompagnement internes et externes à notre Dispositif qui doivent avancer de concert.

Quelle incidence la prise en compte de ces logiques de parcours a-t-elle sur l'organisation du Dispositif Adultes et Handicap ?

Le Dispositif Adultes et Handicap est multiservices. Les secteurs



qui le composent ne dépendent pas des mêmes logiques réglementaires ni des mêmes partenaires financeurs. Par exemple, le secteur Parcours d'emploi est le seul à ne pas être régi par le Code de l'Action Sociale. Pour autant, il existe un lien fondamental entre les services : les usagers. C'est pourquoi le travail de préfiguration des dynamiques de parcours de l'utilisateur mobilise l'ensemble des secteurs.

Le parcours doit partir de l'utilisateur. Pour ce faire, nous travaillons à des solutions de coordination des parcours au sein du Dispositif. Cela en tenant compte de la singularité des domaines de compétence et d'expertise des secteurs qui le composent. Cette coordination doit permettre d'adopter un langage commun dans l'intérêt de l'utilisateur et de mutualiser et de décloisonner les réponses apportées : au sein du Dispositif et du réseau de partenaires internes et externes à l'AVSEA.

L'organigramme du Dispositif a donc évolué pour poursuivre cette logique. Nous vous évoquons en 2022 la création des fonctions de Directeurs de Mission, experts respectivement dans le domaine de l'Inclusion et la Sécurisation Professionnelles et celui des Relations et Accompagnement des Usagers. Nous avons par ailleurs finalisé le redéploiement des autres fonctions supports du Dispositif : comptabilité, gestion administrative, moyens généraux... Ces chantiers achevés, nous poursuivons actuellement ceux au cœur du Dispositif : le parcours de l'utilisateur. Ce qui a notamment comme conséquence la création de nouvelles fonctions.

Cadres coordinateurs ils sont les garants du parcours

Le parcours de l'utilisateur est animé au sein du Dispositif par des cadres coordinateurs de parcours. Ces derniers ont la charge de structurer l'accompagnement pour garantir la continuité des parcours en interne et en externe dès leur accueil au sein du Dispositif.

Les coordinateurs : ils mettent en œuvre le parcours

Le coordinateur de parcours coordonne un ensemble de prestations en interne et en externe pour répondre au projet de vie de la personne. Il devra articuler ces réponses en mobilisant l'ensemble des ressources existantes sur le territoire, au plus proche des besoins de l'utilisateur. Il agit dans une logique de co-construction : en accord avec la personne et en lien avec l'ensemble des intervenants susceptibles de l'accompagner pour un parcours fluide sur le territoire. En ce sens, il assure une démarche inclusive.

NOS ACTIONS DE MISE EN COHÉRENCE DES COMPÉTENCES # DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

Comment allez vous matérialiser cette logique de parcours vis-à-vis des usagers et de vos partenaires ?

Trois outils sont en cours d'élaboration. Ils seront enrichis ces prochains mois en collaboration avec les salariés du Dispositif et l'équipe de cadres. Nous sommes accompagnés pour ce faire par le CREAL (Organisme de formation et d'étude associatif, spécialisé dans la prise en charge du handicap). Notre objectif est une mise en œuvre progressive de ces outils en 2024.

Le passeport usager : un accès ouvert au Dispositif

Véritable porte d'entrée dans nos services, cet outil a vocation à accompagner les usagers dès leur arrivée dans le Dispositif. Il devra offrir une première photographie des besoins de l'utilisateur. Et si nos services ne permettent pas de couvrir l'ensemble des besoins, le passeport permettra à l'équipe coordinatrice d'identifier les partenaires qui pourront y répondre dans le bassin de vie de l'utilisateur.

Ce passeport a également l'atout d'être fédérateur pour l'ensemble du Dispositif. Et notamment le secteur Parcours d'emploi qui ne répond pas aux normes de SERAFIN-PH, a contrario des secteurs Travail protégé et Habitat et vie sociale.

Les modalités d'utilisation de cet outil restent à définir avec l'aide du CREAL. Notre ambition est qu'il contribue à sortir d'une vision restrictive, en silo, de l'accompagnement et œuvre pour une ouverture de nos services en interne et en direction de nos partenaires.

Le projet personnalisé commun : un guide au sein du Dispositif

Le projet personnalisé de l'utilisateur est une obligation datant de 2002 et dont la nomenclature est précisée dans Serafin-PH. Pour autant, cet outil manque encore de lisibilité car chaque service en dispose d'un.

Le projet personnalisé commun, en cours de construction, doit être simple à déployer pour permettre un véritable partage d'information horizontale et verticale. Son support technique est déjà opérant : nous allons nous appuyer sur notre logiciel IMAGO DU pour élaborer un projet adapté à chacun des usagers. Ici encore, le cadre de coordination et le coordinateur trouvent toute leur place pour la définition et la mise en œuvre des plans d'action qui couvriront l'ensemble des besoins identifiés de la personne accompagnée.

La cartographie des partenaires : l'ancrage territorialisé des réponses

Cet outil doit permettre aux équipes coordinatrices de parcours de mutualiser l'expertise de chacun des secteurs du Dispositif. Il facilitera ainsi la définition d'une réponse globale et territorialisée aux besoins de l'utilisateur. Pour le rendre opérant, un important travail de référencement et de mise en commun est en cours. Il s'agit pour l'équipe coordinatrice de proposer, pour chaque territoire, des relais identifiés, en réponse à des besoins spécifiques.

Voici un exemple d'utilisation de ces outils. Une personne reconnue travailleur handicapé vient rencontrer le service de Cap Emploi à Neufchâteau. Sa demande initiale concerne un accompagnement vers l'emploi. Sa conseillère en insertion lui propose de renseigner le passeport. Les items abordés ne sont pas limités à sa première demande mais touchent l'ensemble de son quotidien : logement, loisirs, santé... Une fois les besoins renseignés dans le passeport de l'utilisateur, l'équipe coordinatrice l'analyse. Le projet personnalisé issu de cette analyse pourra proposer à l'utilisateur un plan d'action recensant les solutions internes ainsi que les relais à proximité de son lieu de vie. Pour élaborer ce projet, l'équipe coordinatrice, fera usage de la cartographie des partenaires.



CARTES
D'**IDENTITÉS**
DES **DISPOSITIFS**



DISPOSITIF CÈDRE

DISPOSITIF CÈDRE

L'ÉQUIPE

Directeur : **Alain VINCIARELLI**
Directrice adjointe Territoire EST : **Karine BONGIOVANNI**
Directrice adjointe Territoire OUEST : **Sabrina AMADOR**
Secrétaire de Direction : **Muriel REGNIER**
Chargée de projet et de l'amélioration de la démarche qualité : **Sarah LEFÈVRE**

CADRES SOCIO-ÉDUCATIFS

Territoire OUEST : **Isabelle BALKENWITCH**
Territoire CENTRE : **Isabelle VINCENT - Ophélie JARDON - Sabine BELOT**
Territoire EST : **Christian RUESTMANN - Jérôme MOUROT**

Administrateurs référents : **Monique RINDERNECK,**
Jean-Marie DEL GENINI - Patrice LHOTE

Établissement de type « Maison d'Enfants à Caractère Social », le Dispositif Cèdre inscrit son action sur le territoire vosgien à travers une offre de service diversifiée :

- Hébergement mineurs
- Intervention éducative renforcée à domicile (IERD)
- Service d'Activités de jour (SAJ)
- Lieux d'accueil individualisé (LAI)
- Service d'Accompagnement jeunes majeurs (SAJM)
- Structure d'accueil en urgence (SAEU)

Il prend en charge de manière individuelle ou de la même famille, des enfants à partir de 6 ans, des adolescents et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans.

L'accompagnement éducatif porte sur tous les plans de la vie de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur : vie quotidienne, accompagnement psychologique, insertion scolaire et professionnelle, relations familiales, etc... Le Dispositif Cèdre propose une offre de services diversifiée permettant d'apporter une réponse la plus individualisée et de répondre au mieux au parcours des jeunes confiés.

Le Dispositif valorise l'expression et la participation directe du jeune et de sa famille à l'élaboration du projet personnalisé.

DIRECTION DU DISPOSITIF CÈDRE
38 bis rue André Vitu
88000 EPINAL
Tél : 03 29 31 42 41
Courriel :
cedre@avsea88.com

Parcours d'enfants et trajectoires de vie



DISPOSITIF CÈDRE

CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ NOMADE

L'ÉQUIPE

Directeur : **Alain VINCIARELLI**
Chef de service : **Karim GHAZI**

Administrateur référent : **Président Dr François CONRAUX**



Établissement à part entière au sens juridique, le Centre Educatif Renforcé « Nomade » s'inscrit dans l'offre éducative du Dispositif Cèdre et accueille 8 jeunes âgés de 14 à 17 ans placés au titre de l'ordonnance du 11 septembre 2019 du Code de la justice pénale des mineurs. Le CER Nomade organise deux sessions de 5 mois et demi par an. L'accompagnement s'effectue au Maroc où les mineur(e)s sont suivis de façon permanente par une équipe éducative, française et marocaine, et bénéficient d'entretiens psychologiques réguliers.

Le CER Nomade permet de :

- **Créer une rupture dans le fonctionnement usuel du mineur,**
- **Élaborer les conditions de sa remobilisation en s'appuyant sur la découverte d'un nouvel environnement et sur un programme d'activités obligatoires au quotidien,**
- **Créer des situations nouvelles, rendant caduques et inopérants les comportements déviants.**

**DISPOSITIF CÈDRE
CER NOMADE**
38 bis rue André Vitu
88000 ÉPINAL
Tél : 03 29 31 42 41
Courriel : cer@avsea88.com

Parcours d'enfants et trajectoires de vie



DISPOSITIF MDAJA

MAISON DES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES



L'ÉQUIPE

Directrice: **Sandra L'HÔTE**
 Chef de service : **Matthieu DIEUDONNE**
 Administrateurs référents : **Président Dr François CONRAUX, Daniel MOINE**

MISSIONS :

Cette structure appartient au réseau des 105 MDA réparties sur tout le territoire national. Formée d'une équipe pluridisciplinaire, la MDAJA 88 assure des missions d'accueil, d'écoute, de soutien, d'accompagnement et d'orientation en direction des jeunes de 12 à 25 ans, de leurs parents, de leur entourage proche, ainsi qu'aux professionnels accompagnants.

C'est un « lieu ressource », gratuit, neutre et confidentiel. Les personnes sont reçues en libre adhésion, avec RDV, au sein de nos locaux, à Epinal et à Remiremont (à côté de la Mission Locale).

en somme, tout épisode de vie générant un mal-être peuvent faire l'objet d'un accompagnement.

La Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes, avec l'aide et le soutien de ses partenaires financiers, institutionnels, opérationnels, vise, au travers de ses interventions le développement d'une culture commune autour de l'adolescence et de l'entrée dans l'âge adulte, à destination de l'ensemble des acteurs concernés (parents, professionnels, institutions).

Le Dispositif est ouvert :

À Epinal
 • Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00

À Remiremont
 • Le mercredi de 10h00 à 18h00
 • Le jeudi de 9h30 à 17h00

À Saint-Dié
 Permanences en partenariat avec le PAJEP de l'Association SELIA
 • Le lundi de 9h00 à 16h30
 • Le mardi de 12h00 à 16h30
 • Le mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h00

Rejoignez-nous sur notre page Facebook : maisondesadosdesvosges

Financeurs :

Financée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est et subventionnée par le Conseil Départemental des Vosges et le Fonds Interministériel de prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

La première rencontre doit permettre l'expression d'un vécu, de partager son histoire, d'évoquer ses problématiques et leurs retentissements. Les personnes sont alors accompagnées dans la recherche de solutions, l'élaboration d'un processus de prise en charge et, le cas échéant, de la mise en œuvre de l'orientation vers des professionnels spécialisés.

L'objectif poursuivi est la réponse aux besoins et attentes de chacun, à la construction d'une prise de décision éclairée par la mise à disposition d'informations, de conseils, de soutiens. Nous nous adressons à tous les adolescents et jeunes adultes, intégrés et entourés ou sortis des circuits, afin d'éviter les pertes ou les ruptures de parcours et de favoriser, maintenir ou rétablir un bien-être psychique.

Les prises en charge sont individualisées et co-construites pour répondre aux besoins et attentes singulières de chaque personne. Vie sexuelle et affective, addictions, conséquences de harcèlement ou cyber-harcèlement, situations de conflits ou de deuil...



MDAJA
 Tél : 03.29.39.51.38
 Mail : maisondesados@avsea88.com

Épinal :
 16, quai Jules Ferry 88 000 Epinal
 Tél : 03.29.39.51.38 - 07.85.63.37.74

Remiremont :
 impasse des Kyrioles 88200 Remiremont
 Tél : 03 72 60 26 35

Saint-Dié :
 15, rue du Maréchal Foch (au sein du CCAS)
 88100 Saint-Dié-des-Vosges
 Tél : 03 29 39 51 38 - 07 85 63 37 74
 Courriel : maisondesados@avsea88.com

DISPOSITIF DAPJ

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROTECTION JURIDIQUE

L'ÉQUIPE

Directeur du Dispositif : **Jean-Paul GARDIN**
 Directrice Adjointe du Dispositif : **Karine JULIEN**
 Cheffe de Service Educatif MJAGBF : **Laurence SCHEIBEL**
 Conseillers techniques MJPM : **Isabelle ANDREOLI et Alix NOËL**
 Administrateurs référents du Dispositif : **Hélène LEFORT & Patrice LHOTE**

Créé en 1948 pour aider à la gestion des prestations familiales des orphelins de guerre, le Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique (DAPJ) est le plus ancien de l'AVSEA.

LA MISSION :

La mission principale des quatre services est de permettre aux personnes et familles accompagnées d'aller vers l'autonomie, tant sur le plan social que financier.

Le Service Mandataire à la Protection des Majeurs (SMPM) ~ Protection des adultes.

Ce service est sollicité dans le cadre de la Protection des Majeurs. La loi du 5 mars 2007 instaure la fonction de délégué mandataire judiciaire qui succède à celle de tuteurs aux majeurs protégés. Le délégué mandataire assure dans le strict respect du mandat du juge des tutelles l'une ou l'autre des mesures suivantes : Sauvegarde de justice, Curatelle Simple ou Renforcée, Tutelle... Ces mesures visent à la protection des personnes qui se trouvent, en raison de l'altération de leurs facultés mentales ou corporelles, dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts. La dite protection concerne la personne et ses biens.

Le délégué mandataire peut aussi par nomination du juge des tutelles exercer les Mesures d'Accompagnement Judiciaire (Ancienne mesure de tutelle aux prestations sociales adultes). Cette mesure permet au délégué de gérer les prestations sociales de la personne et vise à rétablir les conditions d'une gestion autonome.



Tél. 06 02 09 26 44
Courriel : pcb@avsea88.com

DAPJ

Antenne d'Epinal

3, allée des Noisetiers
88000 EPINAL

Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 38 27 39

Antenne de Saint-Dié-des-Vosges

3, rue des Fusillés
88100 SAINT-DIÉ

Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 55 72 11

Antenne de Mirecourt

1 place de la Gare
88500 MIRECOURT

Tél. 03 29 38 27 27 - Fax 03 29 27 13 50

Courriel : dapj@avsea88.com

Le Service Délégués aux Prestations Familiales (SDPF) ~ Protection de l'enfance.

La loi de 2007 réformant la protection de l'enfance crée une nouvelle mesure : Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) qui permet au juge des enfants dans le cadre de l'assistance éducative, de confier la gestion des prestations familiales à un délégué afin de répondre aux besoins fondamentaux des enfants (entretien, santé, sécurité, éducation...); l'action éducative mise en place auprès des parents permet de soutenir concrètement l'exercice de leur parentalité et d'agir sur l'amélioration du quotidien des enfants.

Le Point Conseil Budget :

Le PCB permet à toute personne du département d'obtenir des conseils gratuits et personnalisés dans la gestion de leur budget en toute confidentialité. Les accompagnements proposés peuvent prendre une forme aussi bien individuelle que collective.

Le service d'accompagnement au logement :

Ce service permet, par le biais de contrats de sous location, l'accès au logement des personnes ayant le plus de difficultés à se loger en leur offrant un accompagnement individuel sur mesure. Cet accompagnement limité dans le temps, est destiné à tout public sur l'ensemble du territoire vosgien et est favorisé par des partenariats étroits avec les bailleurs publics et privés. Il peut prendre la forme de l'aide à la médiation locative ou de l'intermédiation locative.

Financeurs : CAF, MSA, DDETSPP*, Conseil Départemental des Vosges

* Voir glossaire p.47



#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

L'ÉQUIPE

Directeur de Dispositif : **Florent PREVOST**
 Directeur de mission Relations et Accompagnement des Usagers : **Alain MATHMANN**
 Directeur de mission Inclusion et Sécurisation professionnelles : **Romain BOUVIER**
 Coordinatrice Emploi Accompagné 88 : **Cécile COLIN**
 Référent Gestion et Comptabilité : **Olivier ABOUT**
 Technicien Qualité : **Henri POUSSARDIN**

Administrateurs référents : **Dr François CONRAUX, Jean-Marie DEL GENINI, André HALTEBOURG, Daniel MOINE, Daniel RODRIQUE**

CADRES COORDINATEURS

Territoire Est
 Foyer la Tuilerie - Résidence Accueil de Saint-Dié - 2SA - 5 GEM : **Marie ANTOINE**
Territoire Ouest
 Foyer la Résidence - Résidence Nausicaa - SAVS : **Isabelle VUILLAUME**
Territoire Centre
 Emploi Accompagné 88 : **Cyril COURTIOL**

Chefs de services ESAT
 Activités Extérieures : **Régis ROHART**
 Activités de sous-traitance industrielle : **Olivier FRANÇOIS**
Chef de Service :
 MADAPAH - Cap Emploi : **Frédéric FERRY**

Porteur des valeurs associatives d'altérité et de solidarité, le Dispositif Adultes et Handicap a pour mission d'accompagner et d'insérer par le travail, l'habitat et la vie sociale des personnes en situation de handicap au service de leur pleine inclusion. L'animation transversale des trois secteurs vise à créer les conditions adaptées à une vie sociale ou professionnelle protégée et à accompagner sans rupture les parcours de vie vers et dans le milieu ordinaire. L'organisation d'un pilotage centralisé permet de mutualiser les compétences et les moyens (gestion, QSE) pour une réponse coordonnée.

Secteur Travail Protégé :

Est constitué des 5 ateliers de production et des équipes extérieures de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail - ESAT.

Secteur Parcours d'Emploi :

Regroupe :

- L'Organisme de Placement Spécialisé gestionnaire de CAP EMPLOI Vosges
- La Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour Personnes Handicapées - MADAPH qui porte le Dispositif Alternance et la Ressource Handicap Formation
- Le Service de Solidarité Active - 2SA.
- Emploi Accompagné 88, créé fin 2018, assure un accompagnement global et renforcé vers et dans le travail en milieu ordinaire en mobilisant l'ensemble des expertises des 3 secteurs spécialisés.

Secteur Habitat et Vie Sociale :

anime deux Foyers d'hébergement, Résidences Accueil, un SAVS. Il soutient également l'action de l'Association des Gémois Vosgiens qui gère les quatre Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) dédiés aux personnes en souffrance psychique ainsi que l'action de l'Association «Rêve Atypique» qui gère le GEM Autisme dédié aux personnes atteintes de troubles autistiques.

DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

Parc économique du Saut le Cerf
 15-17, rue de la Bazaine
 BP 1026
 88050 ÉPINAL CEDEX 9
 Tél : 03 29 31 00 14

Courriel :
 Dispositif.adultesethandicap@
 avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR PARCOURS D'EMPLOI



CAP EMPLOI VOSGES

Handicap, recrutement & maintien



ÉPINAL (Siège)

8 allée de l'aubépine
88000 Épinal
Tel : 03 29 31 86 13

ÉPINAL (Antenne)

30 rue André Vitu
88000 Épinal
Tel : 03 29 36 93 91

REIREMONT

16 rue du 5^{ème} et 15^{ème} BCP
88200 Remiremont
Tel : 03 29 24 81 50

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

14 rue des 4 Frères Mougeotte
88100 Saint-Dié-des-VOSGES
Tel : 03 29 55 52 89

NEUFCHATEAU

5 square des
Anciens d'Indochine
88300 Neufchateau
Tel : 03 29 95 55 47

L'Organisme de Placement Spécialisé (OPS), labellisé CAP EMPLOI VOSGES apporte une réponse adaptée aux besoins d'accompagnement des demandeurs d'emploi, des salariés, des agents publics, des employeurs et des travailleurs indépendants handicapés. Il dispose d'un champ de compétences spécialisées, notamment dans les différentes déficiences et dans la gestion de situations de handicap complexes, permettant de répondre aux besoins des personnes qu'il accompagne et des employeurs. Les actions engagées répondent

aux missions d'intérêt général définies par l'art. L.5214-3-1 du code du travail :

Depuis l'été 2021, les équipes de Cap Emploi AVSEA travaillent conjointement avec les équipes de Pôle Emploi dans le cadre d'un rapprochement opérationnel national de leurs offres de services, au sein d'un lieu unique d'accueil et d'accompagnement.

Courriel : capemploi@capemploi88.com
Site internet : www.capemploi88.com

LA MADAPH

La Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personnes Handicapées porte deux Dispositifs :

Le Dispositif Alternance et Handicap qui permet à une personne en situation de handicap ayant un projet de formation via l'alternance, de bénéficier d'un accompagnement individualisé à chacune des étapes de son projet d'apprentissage et ou de professionnalisation.

Courriel : madaph@avsea88.com

LE SERVICE DE SOLIDARITE ACTIVE (2SA)

Le service réalise sur le territoire « Est Vosgien » un accompagnement social spécifique.

Il permet de favoriser la levée des freins sociaux et la réalisation des objectifs de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), en vue d'une insertion sociale et/ou professionnelle durable.

L'accompagnement prend en compte la dimension santé/handicap de leur situation et participe à développer leur autonomie, leur dynamisation et leur citoyenneté.

Courriel : 2sa@avsea88.com

LA PLATEFORME EMPLOI ACCOMPAGNE 88

Emploi Accompagné, créé fin 2018, assure un accompagnement global et renforcé vers et dans le travail en milieu ordinaire en mobilisant l'ensemble des expertises des 3 secteurs spécialisés.

Courriel : emploiaccompagnevosges@avsea88.com

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR DU TRAVAIL PROTÉGÉ

MISSION GÉNÉRALE :

L'ESAT a une double finalité :

- > Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle, des personnes momentanément ou durablement handicapées dans l'impossibilité d'exercer une activité dans le secteur ordinaire ou en entreprise adaptée.
- > Permettre à celles, qui auront manifesté par la suite des capacités suffisantes d'autonomie, de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à une entreprise adaptée.

L'admission en ESAT est conditionnée par une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

L'ESAT AVSEA accueille des personnes :

- > En situation de handicap psychique : 109 places, 4 places « autisme ». Recrutement départemental et limites.
- > En situation de handicap par la déficience visuelle : 42 places - Recrutement régional.

LES ACTIVITÉS :

Sous-traitance industrielle :

Atelier La Bazaine

15-17 rue de la Bazaine - 88000 ÉPINAL

- Câblerie électrique : coupe, étamage, assemblage de faisceaux, montage de sous ensembles, soudure, filerie.
- Tri, conditionnement, reconditionnement, mise sous film de produits manufacturés.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.

Atelier Les Tilleuls

1 Allée des Tilleuls - 88000 ÉPINAL

- Tri, conditionnement, reconditionnement, mise sous film de produits manufacturés.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.
- Cannage.

ESAT AVSEA

Parc économique du Saut le Cerf

15-17 rue de la Bazaine - BP1026

88050 Épinal - Cedex 9

Tél : 03 29 31 00 14

Courriel : esat@avsea88.com

Depuis le 1^{er} octobre 2022

Transfert du Service administratif dans les locaux :

Atelier les Tilleuls - 1 Allée des Tilleuls - BP 1026

88050 ÉPINAL Cedex 9

Courriel : esat@avsea88.com

Atelier Helleule

4 Impasse Jean Prouvé - Z.I. Helleule 1

88100 SAINT-DIÉ-DES VOSGES

- Tri et conditionnement.
- Travaux pour imprimeurs, reliure, mise sous enveloppe.
- Détachement ponctuel ou permanent en entreprise : collectif avec encadrement ou individuel.

Productions et prestations extérieures :

Espaces verts et maçonnerie paysagère

15-17 rue de la Bazaine - 88000 ÉPINAL

- Entretien et aménagement d'extérieurs, élagage, tonte, taille d'arbustes et de haies, nettoyage de jardins, ramassage de feuilles, etc.

Menuiserie

1, Rue du Moulin 88000 - DEYVILLERS

- Fabrication et commercialisation de mobilier extérieur en bois : abris de jardin et de loisirs, abris bus, tables, bancs, bacs à fleurs, claustras, terrasses, carports, etc.

Les Serres

In situ CH RAVENEL

Avenue René Porterat 88500 - MIRECOURT

- Floriculture, maraîchage, vente de nos produits transformés (jus de fruits, etc).

#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

SECTEUR HABITAT ET VIE SOCIALE



LA RÉSIDENCE



LA TUILERIE

LES FOYERS :

MISSIONS :

Les Foyers offrent aux résidents un cadre de vie propice à l'autonomie et à l'insertion sociale en garantissant un environnement rassurant et sécurisant. L'accompagnement individualisé dans tous les domaines de la vie quotidienne doit permettre la construction d'un projet de vie favorisant l'épanouissement et le bien-être.

LA RÉSIDENCE À MIRECOURT

Public accueilli : personnes en situation de handicap par la maladie psychique.

Conditions d'admission : être travailleur handicapé, accueilli à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH ou être dans un parcours d'insertion professionnelle et bénéficier d'une dérogation délivrée par le Conseil départemental.

Capacité : 21 studios et une chambre d'urgence.

Équipe pluridisciplinaire

Pour mener à bien ses missions et ses actions, l'équipe du Foyer La Résidence travaille en partenariat avec l'ESAT AVSEA, le CH de Ravenel, l'UNAFAM, les Services de Tutelle et les GEM(s).

LA TUILERIE À ÉPINAL

Public accueilli : personnes en situation de handicap visuel.

Conditions d'admission : être travailleur handicapé, accueilli à l'ESAT et bénéficier d'une orientation avec hébergement délivrée par la CDAPH.

Capacité : 19 chambres

Équipe pluridisciplinaire

Le Foyer La Tuilerie est un lieu de vie pour les personnes déficientes visuelles hébergées. Il propose des animations et des manifestations régulières en partenariat avec le Club Soroptimist d'Épinal, le Centre Social Léo Lagrange, le CIQ du Saut le Cerf et Etoile Handisport, l'ASHGE, Épinal Lutte, Rotary Club Images..

FINANCEUR : Conseil Départemental des Vosges

LES RÉSIDENCES ACCUEIL :

MISSIONS :

- > Permettre aux personnes handicapées psychiques de bénéficier d'un logement "protégé" dans un cadre rassurant propice à l'insertion sociale, à l'autonomie et au bien-être.
- > Rompre l'isolement, créer du lien social et un climat convivial grâce à des espaces collectifs et à des animations diverses (atelier culinaire, visite d'expositions, musique...).
- > Offrir une écoute, une aide à la vie quotidienne et un accompagnement social personnalisé aux résidents.

RÉSIDENCE NAUSICAA À ÉPINAL

Capacité : 18 logements (16 individuels + 2 couples) et une salle collective.

Équipe : 1 accompagnatrice sociale et 1 hôte.

RÉSIDENCE ACCUEIL À SAINT-DIÉ

Capacité : 16 studios et une salle collective.

Équipe : 1 accompagnatrice sociale.

FINANCEUR : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP)



FOYER LA RESIDENCE

7, rue Sainte-Cécile
88500 MIRECOURT
Tél. : 03 29 37 20 23
Courriel : foyer.laresidence@avsea88.com

FOYER LA TUILERIE

3, rue de la Tuilerie
88000 ÉPINAL
Tél. : 03 29 34 45 24
Courriel : foyer.latuilerie@avsea88.com

RÉSIDENCE NAUSICAA

15, rue Jean Viriot
88000 ÉPINAL
Tél. 09 71 05 19 22
Courriel : residence.nausicaa@avsea88.com

RÉSIDENCE ACCUEIL

05, rue Le Corbusier
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
Tél. 03 29 41 97 76
Courriel : residence.accueil.saintdie@avsea88.com



#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP > SAVS

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE (SAVS)

Missions du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale :

Accompagnement social à domicile pour des personnes en situation de handicap par la maladie psychique.

- Accueillir, informer, conseiller, orienter.
- Assurer un accompagnement individualisé.
- Aider à l'autonomie : logement, tâches quotidiennes, démarches administratives, déplacements, vie sociale.
- Soutenir une insertion sociale et professionnelle.

Conditions d'admission :

- Orientation CDAPH notifiant un accompagnement SAVS sur une durée de 6,12 et 18 mois.
- Pour les personnes handicapées âgées de 20 ans jusqu'à l'âge légal de la retraite, vivant :
 - > À domicile.
 - > En établissement médico-social avec un projet de sortie.

Agrément : 26 places

Equipe : 3 intervenantes sociales et 1 psychologue clinicienne

FINANCEUR : Conseil Départemental des Vosges



SAVS
15, rue Jean Viriot 88000 ÉPINAL
Foyer la Tuilerie : Tél : 03 29 34 45 24
Courriel : savs@avsea88.com



#DISPOSITIF ADULTES ET HANDICAP

Le Dispositif Adultes et Handicap accompagne et soutient la gestion et l'animation de 5 Groupes d'Entraide Mutuelle appelés GEM dans le cadre d'une convention de partenariat spécifique à chacune des deux Associations



L'Association « LES GÉMOIS VOSGIENS »

GEM Épinal :
35 chemin de Cendrillon
Tél : 03 29 38 47 95
Courriel : gem.epinal@avsea88.com

GEM Remiremont :
16, rue de Maucervelle
Tél : 03 29 22 07 79
Courriel : gem.remiremont@avsea88.com

GEM Saint-Dié :
68 rue d'Alsace
Tél : 03 29 52 92 79
Courriel : gem.saintdie@avsea88.com

GEM Mirecourt :
07, rue Charles Derise
Tél : 03 29 66 07 04
Courriel : gem.mirecourt@avsea88.com

Les Gémois Vosgiens, association de Loi 1901, créée le 05 juillet 2013, est représentée par quatre co-présidents élus sur chacun des GEM. Quatre Groupes d'Entraide Mutuelle dédiés aux personnes en situation de handicap par la maladie psychique des Vosges sont regroupés au sein de cette association que gère l'AVSEA :

Dans chaque GEM, un parrain ou une marraine, bénévole de l'UNAFAM 88, entretient des relations régulières et fait office de soutien. L'animation des 4 GEMS est assurée par une équipe de 3 animateurs (rices) coordinateurs(rices) et 4 animateurs (rices). Ils ont pour missions de : Favoriser des temps d'échanges, des activités et des rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents.



GEM AUTISME VOSGES - RÊVE ATYPIQUE



Le GEM Autisme est une association de loi 1901, dont l'objectif est de favoriser des temps d'échanges, des activités et des rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide mutuelle entre les adhérents :

- Lutter contre l'isolement et prévenir l'exclusion sociale,
- Contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes en leur offrant un espace de stabilisation, d'apaisement et de sociabilisation,
- Faciliter le lien social tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- Aider à l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne.

Le GEM est un lieu d'accueil convivial où se déroulent des activités et des projets collectifs à l'initiative de ses adhérents. C'est un lieu où vous pouvez venir trouver des informations et être orienté dans vos démarches. *L'animation du GEM Autisme Vosges est confiée à une équipe constituée d'une coordinatrice-animatrice et d'une animatrice.*

GEM Autisme :
1 allée des Aulnes - 88000 Épinal
Courriel : gem.autisme88@gmail.com
Tél fixe : 03 29 68 25 21
Tél portable : 06 37.42 71 96
Site internet : www.facebook.com/REVEAtypique/



#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP



L'ÉQUIPE

Directeur du Dispositif : **Kévin COLIN**
 Directeur Adjoint du Dispositif : **Frédéric SIARD**
 Cheffe de service SESSAD et UEEA-UEMA : **Christelle WAGSCHAL**
 Cheffe de service IME : **Camille MARC**
 Administratrice référente du Dispositif : **Monique RINDERNECK**

IME JEAN POIROT

Missions : Créé en 1968, l'établissement accompagne des enfants en situation de handicap, n'ayant pas la possibilité de suivre une scolarisation en milieu ordinaire et pour lesquels des aménagements thérapeutiques éducatifs, rééducatifs et scolaires sont nécessaires. Chaque enfant dispose d'un projet personnalisé, adapté à ses compétences. L'objectif principal de l'institution est de permettre une évolution de l'enfant dans les apprentissages, dans son autonomie, notamment au niveau de la vie quotidienne et de sa socialisation. À ce titre, des outils spécifiques sont proposés à l'enfant et à sa famille, tout au long de son parcours.

Ainsi, l'une des missions qualifiées d'essentielles au sein de l'IME est la participation de l'utilisateur au développement de ses habilités sociales. Pour ce faire, de nombreux espaces de parole sont institués, permettant ainsi à l'ensemble des usagers de vivre en relation avec leur environnement.

Les principaux objectifs de ces instances de parole visent à l'amélioration des aptitudes de l'utilisateur à résoudre des problèmes, à accroître des compétences sociales et cognitives, à améliorer les relations avec les pairs et à développer des compétences adaptatives. Ces objectifs ont donc pour but l'acquisition des compétences aidant l'utilisateur à résoudre des conflits et à se remettre de ses émotions. Ce sont là des aptitudes fondamentales permettant à la personne accompagnée d'avoiron de l'estime de soi, de se sentir compétente et qui améliorent le bien-être social et affectif. Les éducateurs, les enseignants et la psychologue sont les animateurs de ces espaces de parole. Ils ont pour mission de promouvoir et de soutenir le bien-être et l'épanouissement émotionnel de l'enfant. Ces temps sont identifiés de manière institutionnelle : chaque jeudi, l'ensemble des professionnels et des usagers se retrouve par groupes dans des espaces

clairement identifiés. A cet endroit, chaque usager peut évoquer une situation lui posant problème et en faire part au groupe constitué. Il a la possibilité de s'exprimer selon ses capacités. Le professionnel met à sa disposition les moyens de communications adaptés à chacun (notamment support d'images, pictogrammes, bâton de parole). Dans ce lieu d'expression est enseignée aux usagers la possibilité d'adopter des comportements adaptés et de développer des relations positives avec leurs pairs. Dans ce cadre de débat de conflictualité, des règles sont édictées par les professionnels référents et garants de cette instance de parole.

C'est, en effet, lors de ces échanges que les professionnels invitent les usagers à développer leur résilience, à nommer les situations conflictuelles qu'ils vivent pour y apporter des solutions satisfaisantes pour eux. L'idée, à terme, est que l'utilisateur puisse ainsi croire en ses capacités à résoudre des situations complexes et, par le fait même, construire sa propre identité de citoyen, tout en augmentant son sentiment de sécurité.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 40 enfants de 6 à 16 ans :

- Internat : 24 enfants en situation de handicap cognitif et 6 enfants autistes.
- Semi-internat : 10 enfants en situation de handicap cognitif.

Le parcours scolaire de ces enfants est possible à l'interne (3 classes) et à l'externe (classe intégrée au collège de BAINS LES BAINS).

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Quelques partenaires : Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.



IME JEAN POIROT

2 grande rue
 88240 FONTENOY-LE-CHÂTEAU
 Tél. 03 29 66 66 29
 Courriel : ime@avsea88.com



SERVICE DE SOINS SPÉCIALISÉS À DOMICILE (SESSAD)



Missions : Le service, créé en 2005, a pour vocation d'intervenir sur tous les lieux de vie de l'enfant accueilli, autant que nécessaire, en impliquant tous les acteurs gravitant autour de lui. Les professionnels se déplacent pour mettre en place des adaptations nécessaires, qui permettront à l'enfant d'être maintenu en milieu ordinaire. Les interventions en fonction des besoins, se situent sur le champ éducatif, rééducatif et thérapeutique.

Public : 27 places pour enfants de 0 à 20 ans, dont :

- 21 places pour handicap cognitif,
- 6 places pour troubles autistiques.

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMSP, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP.

SESSAD

19 rue du Coteau
88000 DOGNEVILLE
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : sessad@avsea88.com

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

LES ÉPILOBES

Missions : L'établissement ouvert en 2005, est rattaché à l'IME « Jean POIROT ». Il accueille des jeunes avec autisme pour lesquels il est essentiel de poursuivre le développement des capacités mobilisables.

Notre objectif est de travailler sur le développement de la communication et de l'autonomie du jeune, afin de préparer, en collaboration avec la famille, son entrée dans le monde adulte.

Public :

- 6 adolescents 14-20 ans avec autisme accueillis en internat.
- 2 places d'accueil temporaire sur 90 jours.

Orientation : MDPH (CDA) sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, ESMS, CMP.

LES ÉPILOBES

2-3 rue Pierre Simonet
88000 CHANTRAINE
Tél. 03 29 33 18 45
Courriel : epilobes@avsea88.com

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.



#DISPOSITIF ENFANCE ET HANDICAP

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT MATERNELLES POUR ENFANTS AUTISTES (UEMA)

Missions : Ces unités permettent l'accueil d'enfants, de 3 à 6 ans, diagnostiqués ou présentant des traits autistiques, pour lesquels ces troubles ne permettent pas une scolarisation en milieu ordinaire (troubles du comportement, non accès à la propreté, non accès au langage). L'objectif est de mettre en place les outils et approches nécessaires à l'évolution de l'enfant, afin de lui permettre de retrouver, si possible, une scolarisation en milieu ordinaire. Un volet également de guidance parentale est développé, pour accompagner les familles dans la mise en place de ces adaptations et apporter une meilleure compréhension des troubles de leurs enfants.

L'implantation de l'unité au sein d'une école maternelle, permet de travailler au quotidien, les attendus de celle-ci, ainsi que la construction de l'enfant dans son statut d'élève.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire éducative, pédagogique, thérapeutique.

Public : 7 enfants de 3 à 6 ans présentant des traits autistiques. La capacité d'accueil est de 7 enfants à EPINAL et de 7 enfants à SAINT DIE

Orientation : MDPH sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Familles, services sociaux, CAMPS, ESMS, enseignants référents, écoles, collèges, CMP, mairie.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE POUR ENFANTS AUTISTES (UEEA)

Missions : Créée en septembre 2020, cette unité permet l'accueil d'enfants, de 6 à 11 ans, diagnostiqués ou présentant des traits autistiques n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent à un moment de leurs parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centre d'intérêt. Il s'agit notamment d'enfants pour lesquels l'accompagnement par une ULIS ou une aide humaine est insuffisant. L'UEEA a pour objet principal de mettre en place pour les enfants de 6 à 11 ans avec TSA, un cadre spécifique et sécurisant permettant de soutenir leur réussite scolaire et éducative.

pédagogiques. L'objectif est la scolarisation des enfants autistes en classe de référence, au plus près de leur classe d'âge, en fonction de leurs besoins spécifiques. Un volet également de guidance parentale est développé, pour accompagner les familles dans la mise en place d'information, de conseil, et de soutien aux parents. L'implantation de l'UEEA au sein de l'école Paul-Emile Victor à Epinal garantit une scolarisation de qualité dans un environnement inclusif.

Moyens : Une équipe pluridisciplinaire pédagogique, éducative, thérapeutique.

Orientation : MDPH sur notification.

Financier : Agence Régionale de Santé.

Partenaires : Education Nationale, Mairie, Familles, Département, Services Sociaux, CAMPS, ESMS, CMP, Médecin Scolaire, Paramédicaux.

UEMA ET UEEA (création 2014)

Hébergée par :

Ecole Paul Emile Victor
498 rue de NANCY, 88000 EPINAL
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : ime@avsea88.com

UEMA SAINT-DIÉ (création 2022)

Hébergée par :

Ecole Ferdinand BRUNOT
58 rue d'Hellieule ,88100 SAINT DIE
DES VOSGES
Tél. 03 29 66 66 29
Courriel : ime@avsea88

L'objectif est d'apporter des réponses adaptées aux besoins des enfants scolarisés en UEEA, de mettre en place des approches nécessaires à l'évolution des enfants, notamment par la mise en place des suivis thérapeutiques, éducatifs,

#DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

DISPOSITIF ADDICTOLOGIE LA CROISÉE

L'ÉQUIPE

Directrice du Dispositif : **Sandra L'HÔTE**
 Chef de service du Dispositif : **en cours de recrutement**
 Administrateur référent du Dispositif : **Daniel MOINE**



La Croisée se compose de 3 services articulés autour de la prévention, du soin et de la réduction des risques.

Equipe : Assistante sociale, éducateurs, infirmiers, médecins généralistes, addictologue, psychiatres, pôle administratif, psychologues.

Financeurs : ONDAM/organisme de tutelle: Agence Régionale de Santé.



SIÈGE DU DISPOSITIF LA CROISÉE

33 rue Thiers
 88000 ÉPINAL
 Tél. 03 29 35 62 02
 Fax : 03 29 82 54 09
 Email : lacroisee@avsea88.com

ANTENNES SÉPIA ÉPINAL :

Impasse du Belvédère
 Tél. 03 29 39 25 38
 Camille : 06 07 84 85 13
 Lucile : 06 78 99 92 82
 Yohann : 07 85 06 78 08

REMIREMONT :

74 boulevard Thiers
 Tél. 03 29 39 25 38

ST-DIÉ-DES-VOSGES :

3 rue des Fusillés
 Tél. 03 29 33 25 38

Email : lacroisee.prevention@avsea88.com

SERVICE D'ÉDUCATION, DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION EN ADDICTOLOGIE (SÉPIA)

Le service développe, à l'échelle du département, des actions de sensibilisation, de prévention et de formation à destination des adolescents, jeunes majeurs, adultes, parents, professionnels...

Champs d'intervention : Education Nationale, secteur socio-éducatif, milieu judiciaire, festif et étudiant, secteur insertion professionnelle, secteur entreprise...

Consultations Jeunes Consommateurs :

Service d'accompagnement pour les jeunes consommateurs.

Service de Soutien à l'Entourage



CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)



Anonyme et gratuit, le CSAPA s'adresse à toute personne, usager occasionnel et/ou présentant des conduites addictives, parents et entourage.

L'accueil :

Trois lieux sur le département permettent une écoute, un soutien éducatif, psychologique et social, un accompagnement vers une démarche de soin.

Le soin : Traitement de substitution

Le Dispositif Hébergement : En appartement thérapeutique

Interventions en milieu carcéral : CSAPA réfèrent à la Maison d'arrêt d'Epinal

Réseau Micro-Structure : Interventions au sein de cabinets médicaux

Groupe de parole parents

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR USAGERS DE DROGUE (CAARUD)



L'équipe assure son activité sur tout le département en allant à la rencontre de consommateurs de tous produits psychoactifs afin d'entrer en relation avec ce public en voie de marginalisation. L'activité se réalise en partenariat conventionné avec les structures sociales : Accueil Ecoute, CCAS, CHRS, MSVS, Jeunesse et Cultures ainsi qu'avec les pharmacies et les médecins dans le cadre du programme d'échange de seringues.

Présence sur le département :

Espace public, rue, squat, domicile, milieu festif (free party, festivals), structure d'accueil et d'hébergement.

Antennes CSAPA :

ÉPINAL :

33 rue Thiers

Tél. 03 29 35 62 02

REMIREMONT :

74 boulevard Thiers

Tél. 03 72 60 26 72

ST-DIÉ-DES-VOGES :

3 rue des Fusillés

Tél. 03 29 56 89 98

Email : lacroisee@avsea88.com

Antennes CAARUD :

ÉPINAL :

33 rue Thiers

Tél. 06 31 70 72 17

Tél. 07 88 92 72 69

ST-DIÉ-DES-VOGES :

3 rue des Fusillés

Tél. 06 73 40 73 61

Tél. 07 85 06 24 86

Email : lacroisee.caarud@avsea88.com



GLOSSAIRE

2SA	Service Solidarité Active	CSAT	Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail	MJAGBF	Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
AAH	Allocation Adulte Handicapé	CTR	Communauté Thérapeutique Résidentielle	MSVS	Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale
AGEFIPH	Association pour la Gestion du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées	CVS	Conseil de la Vie Sociale	OPS	Organisme de Placement Spécialisé
AMP	Aide Médico-Psychologique	DALC	Dispositif Addictologie La Croisée	PAEP	Point d'Accueil et d'Ecoute Parents
ANDP	Association Nationale des Délégués et Personnels des Services Mandataires de la Protection Juridique des Majeurs	DAPJ	Dispositif d'Accompagnement et de Protection Juridique	PCB	Point Conseil Budget
ARACT	Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail	DDETSPP	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (ex DDCSPP et ex UD DIRECCTE)	PCH	Prestation de Compensation du Handicap
ARS	Agence Régionale de Santé	DIPEC	Document Individuel de Prise en Charge	PES	Programme d'Echange de Seringues
CA	Conseil d'Administration	DIRECCTE	Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, Unité territoriale ((aujourd'hui DRETS))	PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues	DUI	Dossier Informatisé de l'Usager	RDR	Réduction des Risques
CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	RPS	Réduction de Peine Supplémentaire
CATTP	Centre d'Activité Thérapeutique à temps partiel	ESMS	Établissements et Services Médico Sociaux	RSA	Revenu de Solidarité Active
CCAA	Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie	FALC	Facile À Lire et à Comprendre	SAJ	Service d'Activités de Jour
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	FIPHFP	Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique	SDPF	Service de Délégués aux Prestations Familiales
CDAPH	Comité Départemental Personnes Handicapées	FNAT	Fédération Médico-Sociale Fédération Nationale des Associations Tutélaires	SEPIA	Service d'Education, de Prévention et d'Information en Addictologie
CEDV	Centre Éducatif pour Déficients Visuels	GCS-GSM	Groupement Coopération Sanitaire et Santé Mentale	SERAFIN	Services et Établissements/Réformes pour une Adéquation des Financements au Parcours PH
CER	Centre Éducatif Renforcé	GEM	Groupe d'entraide Mutuelle	SESSAD	Service de Soins Spécialisés à Domicile
CESF	Conseillère en Économie Sociale et Familiale	HETAGE	Hébergement Thérapeutique en Addictologie dans le Grand Est	SEV	Service Éducatif Vosgien
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale	IERD	Intervention Educative Renforcée à Domicile	SMPM	Service Mandataire à la Protection des Majeurs
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs	IME	Institut Médico Educatif	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CLAJ	Comité pour le Logement Autonome des Jeunes	IS3G	Institut Systémique de 3 ^e Génération	SSE	Service de Soutiens à l'Entourage
CLER	Centre Lorrain d'Evaluation et de Réadaptation	LAI	Lieux d'Accueil Individuel	TSO	Traitement de Substitution aux Opiacés
CLIC	Comité Local d'information et de Coordination	MADAPH	Mission d'Appui et de Développement de l'Alternance pour les Personne Handicapées	UEMA	Unité d'Enseignement Maternelle pour les Enfants Autistes
CLIS	Classe d'intégration scolaire	MDAJA	Maison des Ados et Jeunes Adultes	UEEA	Unité d'Enseignement Élémentaire pour les Enfants Autistes
CMP	Centre Médico-Psychologique	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées	ULIS	Unité Locale d'Intégration Scolaire
CNAPE	Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant	MILDT	Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie	UNAFAM	Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité Active			UPI	Unité Pédagogique d'Intégration
CORAPE	Commission Régionale des Associations de Protection de l'Enfant				
CSAPA	Centre Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie				

LA SYNERGIE DES TROIS DOMAINES

3



VOTRE NOUVELLE AGENCE
SAM INFORMATIQUE
BY ESPACE ACI
À THAON-LES-VOSGES
82, RUE D'ALSACE

NOUVEAU !

MAGASIN POUR LES
PARTICULIERS
ET LES
PROFESSIONNELS



SÉCURITÉ

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE
À LA SÉCURISATION
DE VOS BIENS



Contrôle d'accès
et automatisme



Vidéo protection



Détection incendie



Alarme anti-intrusion



Travailleur isolé



Geolocalisation

CLOUD

DANS NOTRE
DATACENTER
VOSGIEN



Partagez des
espaces de travail



Compatibilité



Sauvegarde
et sécurité



Partagez vos données



Travaillez de
n'importe où



Serveur de fichiers

TÉLÉCOM

COMMUNIQUEZ EN
TOUTE SIMPLICITÉ



Connecter



Communiquer



Héberger



Matériels

INFORMATIQUE

DU MATÉRIEL AUX
SOLUTIONS
D'HÉBERGEMENT



Audit et conseil



Vente et location



Solutions d'impression
Écologique



Maintenance
et infogérance



Architecture
et réseau

NOS AGENCES
SIÈGE NEUFCHATEAU
THAON-LES-VOSGES
GRAND EST
FRANCHE-COMTÉ
RHÔNE-ALPES
CHAMPAGNE-ARDENNES
LUXEMBOURG

SÉRIEUX
PROFESSIONNALISME
QUALITÉ
REACTIVITÉ



03 29 94 72 90

WWW.SAMINFORMATIQUE.COM



S.A.S. SNIMI

Agence de Chavelot : Z.I. de la Cobrelle
Tél. : 03.29.38.23.23 – Fax. : 03.29.38.23.20

Agence de Nancy : 25 avenue du 20^{ème} corps
Tél. : 03.83.54.53.21

E-mail : snimi@wanadoo.fr
Site internet : www.snimi-nettoyage.fr

Spécialiste dans l'entretien et le nettoyage toutes surfaces

Mairies – écoles – bureaux – bâtiments communaux – hôpitaux – usines – magasins

La société est équipée pour :

- L'entretien des surfaces vitrées (nacelles, échafaudages, ...)
- Le nettoyage des bardages (magasins, usines, façades, ...)
- Le nettoyage et dépoussiérage des intérieurs (magasins, usines, bureaux, ...)
- L'entretien des pelouses et parkings
- La distribution des produits d'entretien et d'essuyage écologique
- Le nettoyage des communs de résidence

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Si les offres ci-dessous mentionnées vous intéressent, merci de nous retourner le présent document renseigné.

- Vous désirez un devis pour le nettoyage de vos locaux
- Vous désirez un devis pour l'entretien de vos vitres
- Vous désirez un devis pour le nettoyage votre bardage
- Vous désirez un devis pour l'entretien de vos pelouses et/ou parkings
- Vous désirez louer nos nacelles
- Vous désirez une offre tarifaire pour les produits d'entretien et essuyage écologique
- Vous désirez un devis pour le nettoyage de communs

NOM : _____

ADRESSE : _____

TEL : _____ E-MAIL : _____





LE MONDE DU BUREAU

FOURNITURES, BUREAUTIQUE, MOBILIER, IMPRIMERIE

FIDUCIAL Office Solutions commercialise des fournitures de bureau, du mobilier et de l'imprimerie. Les meilleures solutions dans les meilleurs délais pour le monde du bureau !

FIDUCIAL Office Solutions

Agence de Nancy - 7 allée de St Cloud -
BP 40096 - 54 601 Villers les Nancy Cedex
Tél : 03 83 38 88 88 - fos.nancy@fiducial.net



NICOLAS VIRION

contact@serrurerie-service.fr



88270 DAMAS ET BETTEGNEY

03 29 36 64 62

menuiserie.houillon@orange.fr



**ODILE
EXTINCTEURS**

7C Avenue Charles de Gaulle
88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE
03.29.58.32.64

Julien PETOT
**Electricité Générale
& industrielle**

Dépannage
Neuf & rénovation

Tél: 06 70 37 80 89
julien.petot@orange.fr
88270 LAMEREY/DOMPAIRE



Plomberie • Sanitaire
Chauffage • Aérothermie • Solaire

SARL THEISEN Eric



219 chemin des grandes Hyères
88100 SAINTE MARGUERITE
☎ : 03 29 58 33 11
☎ : 03 29 58 34 64
☎ : 06 87 80 51 65
E-Mail : eric.theisen@hotmail.com

**CREDIT
COOPERATIF**

UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE



5, rue de la Boissellerie
88000 EPINAL

T. 03 29 31 91 58

F. 03 29 36 64 23

julienhaaseur@orange.fr



DISTRI-BOISSONS

"Le partenaire régional de vos pauses détentes depuis 1981"

6 Rue Jean Jaurès 88150 IGNEY
Tél : 03 39 39 16 19 - Fax : 03 29 31 51 31
www.distri-boissons.fr



EXCO
Nexiom

Fertilisateurs d'entreprises
Audit - Expertise-comptable - Conseil

36 rue Louis Meyer - 88190 Golbey
Tél. 03 29 82 43 00

IN-FINE AMÉNAGEMENT

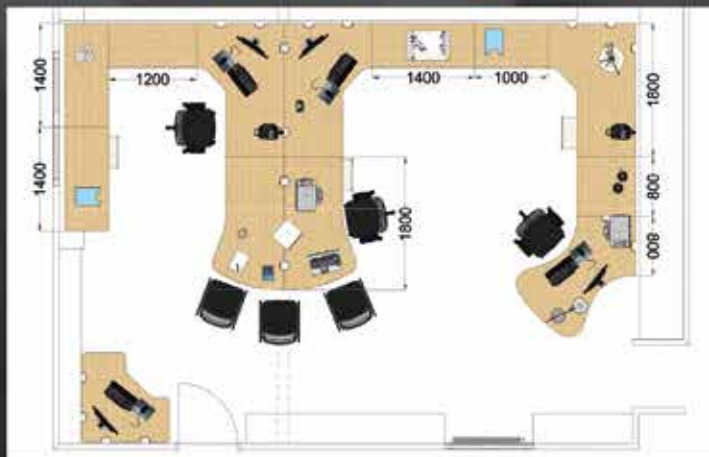
Dessine - moi l'Espace de Travail idéal

*Lilian
Hazemann*

03 29 67 72 65

contact@infineamenagement.com

ÉTUDE DE PROJET
RÉALISATION DE PLAN 2D ET 3D



Mobilier de bureau : standard, sur-mesure,
de collectivité, scolaire ou industriel

Bibliothèque - rangement et banque d'accueil
solutions acoustiques - ergonomie du poste de travail
mobilier et siège d'atelier pour ESAT





CITROËN



NOUVELLE GAMME ÉLECTRIQUE & HYBRIDE RECHARGEABLE

Vous allez adorer la vie en électrique

CITROËN REMIREMONT
28 route de bussang
88200 Remiremont

03 29 23 29 45





SODEL
ELECTRICITE

Courants forts & Courants faibles

Automatisme
Informatique Industrielle

sodel.net contact@sodel.net



ACMB construit MA maison...
selon vos exigences...
ossature bois - passive - basse énergie

26 rue de l'évang l'Abbe
88000 GRANDVILLERS
Tel. 03 29 65 93 66
contact@acmb88.com

Votre spécialiste
Ossature bois
30 ans d'expérience
à votre service

**MAIF, l'assurance de ceux
qui font vivre le monde associatif.**
Une relation de confiance
entre vous et nous.
Rejoignez-nous !
www.maif.fr/associations

MAIF, proche de chez vous :
> Épinal : 03 29 69 11 30
> facebook/MAIFenVosges



MAIF Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Entreprise régie par le Code des assurances.



BATIMENT SERVICE
B5

CHARPENTE METALLIQUE
COUVERTURE - BARDAGE
ZONE INOVA 3000 - THAON-LES-VOGES
bat.service@batiment-service.fr - 03 29 39 62 10



BEX
Diagnostics Immobiliers

03.29.82.96.69.
**À EPINAL et
GERARDMER**

- ◆ Diagnostics Immobiliers
- ◆ Repérages Amiante et Plomb avant Travaux et Démolition
- ◆ Dépistage Radon
- ◆ Audit énergétique

bex.diagnostics@orange.fr
Plus de 20 ans d'expérience à votre service !



**VOSGES
PLÂTRERIE**

**PLÂTRERIE - ISOLATION THERMIQUE
ET ACOUSTIQUE - FAUX PLAFONDS**

11 rue de la voirre, 88000 Epinal
Tél. 03 29 38 00 35 - Port. 06 50 65 37 76
bureau@vosges-platrerie-epinal.fr



Process Energy
Pilotage, optimisation
et maintenance de vos Energies

12 chemin des Granges Bas Tél : 03 29 60 32 48 info@process-energy.fr
88400 GERARDMER www.process-energy.fr

Régulation - Supervision - Suivi énergétique - Mise au point - Maintenance



PLÂTRERIE
Bataille

PLÂTRE TRADITIONNEL
11 rue de la Voirre 88000 EPINAL
Samuel LECLERC 06 62 76 68 03
Sébastien AUBRY 06 50 65 37 76
lapatreriebataille@gmail.com



APPEL À COTISATIONS 2023 !

CCP A.V.S.E.A. Adhérents : 404054S NANCY

**Cette année encore la cotisation 2023 est fixée à 10 euros minimum.
Ce versement ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée.
En retour, un reçu fiscal vous sera adressé.**

Nom : Prénom :
 Adresse rue :
 Code postal : Ville :
 Email : Montant de la cotisation versée : Mode de règlement :

Nous vous remercions de votre fidélité